PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2014-2017

LYCEE

Joseph DESFONTAINES

Constats et bilan 2012-2013 :

Le lycée Joseph Desfontaines un établissement rural ouvert sur un environnement et culturel mais aussi artistique local, national et international. De nombreuses actions pédagogiques sont organisées autour de thèmes centraux : l'E.D.D., le spectacle vivant, la mobilité européenne. On a pu noter à quel point le BPL du Conseil Régional s'avère être facilitateur de projets d'envergures.

C'est pourquoi, la mobilisation des équipes enseignantes autour de ces grands enjeux doit se poursuivre en tenant compte davantage encore de la continuité des enseignements collèges/lycées/université. Elle devra s'articuler autour du projet de l'élève en alimentant son parcours des formations et des métiers mais aussi en le formant en tant que citoyen.

1) Une ouverture culturelle internationale (2 grands projets) :

- différents échanges entre le lycée et 4 pays (Roumanie, Maroc, Allemagne, Espagne)
- un séjour individuel de 15 jours dans un pays d'Europe (Autriche, Suède, Allemagne, Slovaquie, république Tchèque, Bulgarie, Italie)

2) Une ouverture culturelle qui utilise les ressources du territoire (une vingtaine de projets) :

- Variété des enseignements d'exploration et des options facultatives proposées par le lycée.
- ouverture, en accès libre d'une salle d'arts plastiques et d'une salle de musique. Ces ressources matérielles permettent ainsi la sollicitation d'artistes, donnant l'occasion aux élèves intéressés de s'exprimer librement.
- organisation d'un spectacle de fin d'année initié par l'option théâtre durant lequel le lycée se transforme en un lieu artistique et culturel ouvert au public.
- sollicitation des artistes qui viennent à Melle grâce à un tissus associatif particulièrement riche et dynamique et des sorties dans des lieux de spectacles régionaux (CAC-TAP-Coursive….).

3) Une ouverture culturelle autour du Développement Durable :

- 3 projets transversaux menés dans le cadre du réseau mellois et
- 4 projets au sein de l'établissement dont l'obtention d'une labellisation Eco-Ecole obtenue 3 années sur 4.

4) Nombre d'élèves engagés dans les projets transversaux et dans domaine culturel

- En seconde, le nombre de projets est variable d'une année sur l'autre et concerne en moyenne les ¾ des élèves par an.
- En première, l'ensemble des élèves se rendent à une représentation théâtrale autour de laquelle un travail transversal est élaboré.
  Les autres projets impliquent en moyenne 45 élèves par an dans chaque projet.
- En terminale, peu d'élèves sont impliqués dans ce type de projets et sont principalement axés sur l'ouverture internationale et le PDMF.

5) Nombre des partenaires

Très nombreux puisque chaque action nécessite au moins un partenaire (collectivités, artistes, musées, communauté de cantons, archives départementales, entreprises, Institutions publiques, cité nationale de l'immigration, universités, auberges de jeunesses, autres EPLE, cinémathèque…).

6) **Une mobilisation des élèves forte dans la vie lycéenne.**

7) **Des actions de qualité dans le cadre du CESC**

8) **Une variété d'enseignement d'exploration et d'options facultatives attractives**

9) **Impact des différents projets sur la population ciblée et sur le budget 2012-2013**

Axe	Nbre projets	Nombre d'élèves			Coût			
		Secondes	Premières	terminales	Total	Famille	Subv./TA	lycée
1	6	359	79	24	9 203.44	4 160.00	2 260.10	2 783.28
	1	Représentation ouvert à tous			7 459,72		3 050,00	4 409.72
	1	112 Licencié en AS						0
2	1	224			3 202.15		3 202.15	0
3	15	126	480	102	33 003.49	9 212.40	17 302 21	6 488 78
	1	Séjour Maroc annulé						
4	4	79	79	198	2 360.49	102.00	769.53	1 489.10
				totaux	**55 229.43**	**13 474.40**	**26 583.99**	**15 170.88**

Axe 1 : Favoriser l'ambition d'apprendre
Axe 2 : Accompagner chaque élève dans ses démarches de santé et de citoyenneté, au sein d'un établissement en démarche de développement durable.
Axe 3 : S'ouvrir sur le monde culturel, social, économique, technoscientifique, l'encourager à développer sa mobilité.
Axe 4 : Faire en sorte, que chaque élève engage, dès son arrivée au lycée, une démarche éducative en orientation.

L'analyse fait ressortir :

	Elèves ayant bénéficié de sorties pédagogiques ou manifestations		
	D'une sortie	De 2 sorties	De 3 sorties et +
Secondes	62 %	36 %	9 %
Premières	100 %	27 %	10 %
terminales	100 % (*)	12 %	8 %

(*) carrefour des carrières organisé au sein du lycée

10) Le taux de passage en seconde GT dans les collèges du réseau mellois

	En LGT	Deux-sèvres	académie	observations
2011	53.93	56.17	55.65	4 établissements se situent en dessous du taux moyen des 55.76% de passage en GT (Lezay, Sacré-Cœur, Saussé-V., Chef-B)
2012	**55.76**	56.68	56.38	

11) Les caractéristiques sociales des élèves entrant

PCS défavorisé - Classe de 2nde GT	2010	2011	2012	2013
Académie (PU)	26,83	26,60	27,13	27,15
Deux-Sèvres (PU)	29,80	29,34	30,67	31,15
Etablissement	37,82	33,51	32,60	34,98
Effectif	238	188	227	243

12) L'orientation des élèves post-seconde et post-bac 2012-2013

Redoublement		**12,61%**	
en GT	6,76%		dont 1,35% dans un autre établissement
en pro	3,60%		
apprentissage	1,80%		
CAP	0,45%		

passage en 1ère		**86,94%**	
GT	86,04%		dont 3,60% dans un autre établissement dont 23,87% vers une première technologique
pro	0,90%		

arrêt	0,45%	0,45%	

13) Les réorientations en classe de 1ère

- En cours d'année : ○ 1 de ES vers STMG ○ 1 de ES vers MFR	1,24 %	6,83 %
- En fin d'année ○ 1 de STMG vers la vie active ○ 1 de L vers TES ○ 1 de STMG vers 1PRO puis apprentissage ○ 1 de ES vers 1 CAP couvreur	2,48 %	
- En fin d'année pour un redoublement ○ 1 de L vers 1ST2S en MFR ○ 1 de STMG vers 1STAV ○ 3 de S vers 1ES	3,11 %	

14) Les résultats au baccalauréat

Tx réussite Bac Gén	2010	2011	2012	2013
Académie (PU)	86,94	88,53	90,80	92,90
Deux-Sèvres (PU)	87,65	89,66	91,34	93,05
Etablissement	**87,88**	**85,27**	**88,46**	**86,05**
Effectif	132	129	156	172

Tx réussite Bac Techno	2010	2011	2012	2013
Académie (PU)	83,28	82,99	84,68	89,44
Deux-Sèvres (PU)	86,50	86,75	88,89	92,26
Etablissement	**93,94**	**88,00**	**85,71**	**91,67**
Effectif	33	25	35	24

15) Les orientations post-bac

Devenir bacheliers GT : L1 (univ et IUT)	2010	2011	2012	2013 (1)
Académie (PU)	56,30	55,50	55,60	
Deux-Sèvres (PU)	55,00	55,10	57,70	
Etablissement	60,50	61,40	61,30	68,53
Effectif	147	132	168	197

Devenir bacheliers GT : Passage en 1BTS2	2010	2011	2012	2013 (1)
Académie (PU)	14,30	13,60	13,60	
Deux-Sèvres (PU)	16,70	14,90	15,30	
Etablissement	12,20	15,90	9,50	10,66
Effectif	147	132	168	197

Devenir des bacheliers GT : Passage en CPGE	2010	2011	2012	2013 (1)
Académie (PU)	6,90	7,50	7,10	
Deux-Sèvres (PU)	7,10	7,40	6,20	
Etablissement	7,50	9,80	11,30	6,10
Effectif	147	132	168	197

Autres 5/11/2013 session 2013	Chômage Actif	Formation	Inconnu	Red. (1)
Etablissement	3.57	3.05	3.05	5.08
Effectif	197	197	197	197

Les données s'appuient sur l'affectation via APB.

39,01 % d'entre elles ont été confirmées par les élèves au moment de la remise du diplôme du baccalauréat avec 5,58 % ont changé d'orientation ou ont abandonné la poursuite d'études (hors redoublement).

On constate une augmentation des passages à l'université et en IUT au détriment des CPGE.

DES OBJECTIFS IMPORTANTS A RETENIR

- Faciliter les passerelles 3ème/seconde en valorisation les filières de l'enseignement général et technologique
- Accompagner l'élève dans la construction de son projet post-seconde et de son projet post-bac
- Renforcer au lycée le pôle culturel, artistique et scientifique
- Rendre l'élève plus autonomie par le biais des instances lycéennes

Axes retenus

Axe 1	Renforcer au lycée le pôle culturel, artistique et scientifique
Axe 2	Mieux assurer la continuité et la fluidité des parcours par un pilotage en réseaux d'établissement (ECLORE : **E**cole, **C**ollèges**, L**ycées pour l'**O**rientation et la **R**éussite des **E**lèves)
Axe 3	Renforcer l'Education au Développement Durable, une démarche pour le réseau
Axe 4	Améliorer le bien-être à l'école et au travail

Axe 1	Fiche 1	Les arts plastiques pour tous	P.9
	Fiche 2	Permettre à chaque élève d'accéder au spectacle vivant	p.11
	Fiche 3	Valoriser l'élève et l'esprit d'équipe par la participation aux concours proposés par le ministère et/ou autres organismes	p.12
	Fiche 4	Maintenir et développer le partenariat dans les évènements culturels du pays mellois	p.13
	Fiche 5	Valoriser auprès des familles et des élèves l'ouverture internationale (échanges, voyages et séjours individuels)	p.14
	Fiche 6	Valoriser les projets et les actions au sein de la communauté éducative. Créer un espace de valorisation	p.15
	Fiche 12	L'EDD, une démarche pour le réseau	p.26
	Fiche 13	Valoriser la communication sur la mise en place du réseau - Créer un espace commun d'échanges	p.29
	Fiche 14	Améliorer l'efficacité des moyens de communication - Mettre en place des protocoles	p.30
	Fiche 15	Permettre à chaque élève de choisir des activités culturelles par le biais des options, EDE, ressources matérielles et humaines mises à dispositions	p.31
	Fiche 16	Renforcer les échanges liés à l'orientation et au PDMF / valoriser les outils existants	p.33
	Fiche 19	Valoriser les compétences des élèves en difficulté et l'entre-aide entre élèves	p.37
	Fiche 24	Diminuer les comportements discriminants / valoriser l'estime de soi	p.44
	Fiche 25	Développer les usages TICE dans les pratiques au quotidien (B2i lycée)	P.45
	Fiche 26	Rendre le CDI attractif	P.46
Axe 2	Fiche 3	Valoriser l'élève et l'esprit d'équipe par la participation aux concours proposés par le ministère et/ou autres organismes	p.12
	Fiche 5	Maintenir et développer le partenariat dans les évènements culturels du pays mellois	p.14
	Fiche 7	Développer les liaisons collèges/lycées à toutes les disciplines et poursuivre le travail déjà engagé	p.16
	Fiche 8	Mettre en place des projets de collèges/lycées pour toutes les secondes	p.18
	Fiche 9	Améliorer le suivi du travail d'orientation mené par chaque élève depuis le collège jusqu'à la fin du lycée.	p.20
	Fiche 10	Accompagner les élèves dans toute leur scolarité au lycée / gérer la multiplicité des offres	p.22
	Fiche 11	Mettre en œuvre la transformation du CDI en CCC	p.23
	Fiche 12	L'EDD, une démarche pour le réseau	p.26
	Fiche 13	Valoriser la communication sur la mise en place du réseau - Créer un espace commun d'échanges	p.29
	Fiche 14	Améliorer l'efficacité des moyens de communication - Mettre en place des protocoles	p.30
	Fiche 15	Permettre à chaque élève de choisir des activités culturelles par le biais des options, EDE, ressources matérielles et humaines mises à dispositions	p.31
	Fiche 16	Renforcer les échanges liés à l'orientation et au PDMF / valoriser les outils existants	p.32
	Fiche 17	Organiser des rencontres avec les étudiants	p.33
	Fiche 18	Améliorer l'intégration et l'orientation des étudiants en BTS Assistant PME PMI / Liaison post-bac / BTS assistant de gestion PME PMI	p.34
	Fiche 19	Valoriser les compétences des élèves en difficulté et l'entre-aide entre élèves	p.36
	Fiche 20	Favoriser l'intégration dans la vie lycéenne	p.37
	Fiche 21	Vivre et apprendre ensemble à l'internat / favoriser une ambiance sereine	p.39
	Fiche 22	Développer un comportement citoyen / fédérer les actions des diverses instances	p.43
	Fiche 24	Diminuer les comportements discriminants / valoriser l'estime de soi	p.44
	Fiche 25	Développer les usages TICE dans les pratiques au quotidien (B2i lycée)	

Axe 3	Fiche 3	Valoriser l'élève et l'esprit d'équipe par la participation aux concours proposés par le ministère et/ou autres organismes	p.11
	Fiche 4	Maintenir et développer le partenariat dans les évènements culturels du pays mellois	p.13
	Fiche 11	Mettre en œuvre la transformation du CDI en CCC	p.23
	Fiche 12	L'EDD, une démarche pour le réseau	p.26
	Fiche 13	Valoriser la communication sur la mise en place du réseau - Créer un espace commun d'échanges	p.29
	Fiche 14	Améliorer l'efficacité des moyens de communication - Mettre en place des protocoles	p.30
	Fiche 15	Permettre à chaque élève de choisir des activités culturelles par le biais des options, EDE, ressources matérielles et humaines mises à dispositions	p.31
	Fiche 16	Renforcer les échanges liés à l'orientation et au PDMF / valoriser les outils existants	p.32
	Fiche 22	Développer un comportement citoyen / fédérer les actions des diverses instances	p.39
	Fiche 24	Diminuer les comportements discriminants / valoriser l'estime de soi	p.43
	Fiche 25	Développer les usages TICE dans les pratiques au quotidien (B2i lycée)	p.44
Axe 4	Fiche 3	Valoriser l'élève et l'esprit d'équipe par la participation aux concours proposés par le ministère et/ou autres organismes	p.11
	Fiche 4	Maintenir et développer le partenariat dans les évènements culturels du pays mellois	p.12
	Fiche 9	Améliorer le suivi du travail d'orientation mené par chaque élève depuis le collège jusqu'à la fin du lycée.	p.20
	Fiche 10	Accompagner les élèves dans toute leur scolarité au lycée / gérer la multiplicité des offres	p.22
	Fiche 11	Mettre en œuvre la transformation du CDI en CCC	p.23
	Fiche 12	L'EDD, une démarche pour le réseau	p.26
	Fiche 13	Valoriser la communication sur la mise en place du réseau - Créer un espace commun d'échanges	p.29
	Fiche 14	Améliorer l'efficacité des moyens de communication - Mettre en place des protocoles	p.30
	Fiche 15	Permettre à chaque élève de choisir des activités culturelles par le biais des options, EDE, ressources matérielles et humaines mises à dispositions	p.31
	Fiche 16	Renforcer les échanges liés à l'orientation et au PDMF / valoriser les outils existants	p.33
	Fiche 18	Améliorer l'intégration et l'orientation des étudiants en BTS Assistant PME PMI / Liaison post-bac / BTS assistant€ de gestion MPE PMI	p.35
	Fiche 19	Valoriser les compétences des élèves en difficulté et l'entre-aide entre élèves	p.37
	Fiche 20	Favoriser l'intégration dans la vie lycéenne	p.38
	Fiche 21	Vivre et apprendre ensemble à l'internat / favoriser une ambiance sereine	p.39
	Fiche 22	Développer un comportement citoyen / fédérer les actions des diverses instances	p.40
	Fiche 23	Optimiser le service vie scolaire / renforcer la cohésion du groupe vie scolaire	p.42
	Fiche 24	Diminuer les comportements discriminants / valoriser l'estime de soi	p.43
	Fiche 25	Développer les usages TICE dans les pratiques au quotidien (B2i lycée)	p.45
	Fiche 26	Rendre le CDI attractif	P.46

FICHE 1 : *LES ARTS PLASTIQUES POUR TOUS*

En mai 2011, sur proposition des élèves, de l'animateur culturel et du référent culture, les élèves du lycée votent au BPL la création d'une salle d'arts plastiques totalement équipée. Cette salle est mise à disposition de TOUS les membres de la communauté scolaire et se fonde sur plusieurs types de fonctionnement :

- ✓ *En autonomie totale de l'élève : sur ses heures d'étude*
- ✓ *En classe, groupe limité à 16 élèves accompagné d'un professeur*
- ✓ *En atelier artistique sous la direction d'un artiste*

Pour créer cette salle, le BPL a financé l'équipement et les ateliers artistiques ; le lycée a mis à disposition les agents ; la référente- culture et l'animateur culturel ont travaillé sur ce projet . Après constitution du stock, écriture du règlement intérieur et choix d'artistes - ensemble d'activités menées par des élèves volontaires - la salle ouvre en janvier 2012. Deux ateliers artistiques (2 fois 4h30) aboutissent :

- ✓ *Le portrait*
- ✓ *Le modelage*

Trois difficultés majeures en 2012/2013

- ✓ *le vivier des terminales est parti*
- ✓ *L'EDT ne permet plus la pratique d'atelier artistique*
- ✓ *Seule la fréquentation en autonomie est offerte (17 élèves sur la liste autorisée)*

Leviers permettant la mise en action

- continuité avec le cours d'arts plastiques du collège
- cohérence avec la salle de musique (pratique artistique en autonomie)
- cohérence avec les options théâtre, cinéma ; les EDE « arts visuels » et « littérature et société »
- salle équipée et artiste à disposition gratuitement
- l'accès à une salle respecte la timidité et la réserve des élèves- artistes
- diversité des pratiques artistiques proposées

Difficultés

- isolement de la salle pour la surveillance et son intégration aux lieux de vie du lycéen
- complexité des EDT pour définir un créneau commun aux ateliers
- susciter l'intérêt et l'assiduité des élèves pour les ateliers artistiques
- constituer un groupe d'élèves pour le choix des artistes
- faire connaître la salle et les ateliers à toute la communauté éducative

Objectifs

- permettre à chaque membre de la communauté scolaire de pratiquer les arts plastiques dans leur diversité
- favoriser un moyen d'expression singulier et réduire par l'art le mal être de certains élèves en difficultés
- animer le CDI conçu comme lieu d'expositions
- favoriser un moyen différent de se sentir bien au lycée en libérant les élèves du stress de la note et des programmes
- donner aux élèves l'opportunité de découvrir les métiers artistiques
- favoriser la responsabilité
- valoriser l'élève par son art et améliorer ses résultats scolaires
- susciter une collaboration élèves / référente ; élèves/artistes ; élèves/artiste/référente/animatrice culturelle/documentaliste

Cibles

- les élèves volontaires
- les professeurs, agents, administratifs volontaires
- les internes le mercredi après-midi

Intervenants

- référente-culture
- artistes locaux
- documentaliste pour exposition
- animatrice culturelle
- professeurs (exemple : section euro)

Outils

- salle et équipement (matériel varié ; ordinateur ; panneaux d'affichage ….)
- livres et revue d'art du CDI

Financement

- Lycée

Durée précisée pour les ateliers : Un atelier : 3 à 4 séances d'1h30

Critères de réussite

- Nombre d'élèves autonomes « fidèles » à la salle
- Renouvellement annuel des élèves
- Taux de fréquentation hebdomadaire de la salle
- Assiduité des élèves aux ateliers
- Nombre et qualité des productions des élèves
- Variété des sujets d'exposition
- Utilisation correcte de la salle : respect du matériel…
- Incidence positive sur le comportement des élèves (confiance en soi…)

Cette action n'implique pas d'évaluation de l'élève mais un regard bienveillant et des appréciations encourageantes destinées à le faire globalement progresser.

FICHE 2 : Permettre à chaque élève d'accéder au spectacle vivant

- ⇨ Permettre à chaque élève d'assister au moins à deux pièces de théâtre au cours de sa scolarité
- ⇨ Assister et participer à différents spectacles, festivals pour enrichir sa culture et développer des compétences variées

Avantages/aspects positifs/intérêts :

- La culture est vécue de l'intérieur, dans toute sa richesse, sans nécessairement d' « explication »
- Favorise l'apprentissage de la responsabilité et la vie en collectivité (objectifs de vie des élèves)
- Des élèves peuvent s'épanouir dans un autre contexte que celui de la classe.

Difficultés :

- Le budget
- Quelques élèves ne partent pas pour différentes raisons évoquées par les familles (conviction, coût)
- Cela dérange le cours ordinaire des semaines

Objectifs :

- Favoriser l'ouverture culturelle
- Favoriser l'apprentissage de la responsabilité et de la vie collective
- Améliorer la maîtrise des compétences attendues en fin de scolarité
- Prévenir et limiter le décrochage
- Accroître la réussite scolaire des élèves issus de milieux défavorisés
- Donner à chaque élève une ouverture culturelle française, européenne et internationale variée.
- Développer l'autonomie et l'engagement associatif

Cibles : classes de 2nde, de 1ère et de terminale

Intervenants : professeurs de lettres et d'histoire-géographie, le plus souvent

Outils :

- **Chaque élève au cours de sa scolarité assiste au moins à deux pièces de théâtre**, une à Paris ou dans des salles régionales (Niort, La Rochelle, Poitiers, Saintes), plus une au lycée.
- **Beaucoup d'élèves assistent à un concert de musique classique** (120 par année, environ)
- Quelques élèves participent à des spectacles, à des festivals, en tant qu'organisateurs, techniciens ou interprètes (théâtre, notamment, mais aussi musique), et bien sûr un plus grand nombre d'élèves à la Fête du lycée, mise en œuvre par la Maison des Lycéens avec l'appui de l'animatrice culturelle.
- Mise en place de spectacles théâtraux pour tous les élèves du lycée : Edmond la Vanille en 2012, Escurial de Ghelderolde en 2013

Financement : familles et parts des accompagnateurs par le lycée quand un déplacement est nécessaire ; lycée sinon, avec l'aide de la Région

Durée : 1 à 2 jours quand déplacement, demi-journées sinon

Critères de réussite :

- Nombre d'élèves impliqués

FICHE 3 : Valoriser l'élève et l'esprit d'équipe par la participation aux concours ou aux compétitions proposés par le ministère et/ou autres organismes (UNSS)

Etat des lieux : Chaque année, des élèves se présentent à différents concours et se distinguent au sein du lycée mais aussi au sein de 'académie.

Avantages/aspects positifs/intérêts :

- Mobilisation forte de l'élève
- Répartition des tâches lorsque le travail est en groupe
- Est stimulant pour les élèves qui apprécient le défi, la mise en concurrence, le travail collectif

Difficultés :

- Le manque d'engagement et/ou de motivation de quelques-uns
- Le manque de temps pour les équipes enseignantes (préparation, déroulement de l'épreuve)
- L'organisation de la surveillance des groupes (informations qui arrivent très tard et nécessitent une réaction immédiate, un suivi sporadique)
- Echéance fixée par l'organisateur du concours

Objectifs :

- Valoriser l'estime de soi
- Valoriser le travail en groupe
- Utiliser l'ensemble de ses connaissances et compétences dans une discipline ou plusieurs disciplines
- Répondre à une problématique
- Mettre l'élève en condition d'examen
- Valoriser l'ambition d'apprendre

Cibles : tous les élèves

Intervenants : par le biais des professeurs, l'appel à candidature est fait auprès de leurs élèves.

Outils :

- Informations transmises aux enseignants : nature du concours, conditions de réalisation (classe, groupe, en individuel)
- Sujet sous pli à réaliser dans un temps limité
- Compétitions organisées par l'UNSS

Financement :

- Gratuit en général pour les concours
- Lycée lorsque l'inscription d'un concours est payant
- Cotisation de l'adhérent de l'AS (montant est voté chaque année par les membres du bureau del'AS)
- La région (contribution par élève licencié calculé sur les effectifs de l'année N-1).

Durée : épreuve : de 1 à 5 heures ; préparation : 1 trimestre voire 1 semestre
3 heures semaine sur 32 semaines pour l'AS

Critères de réussite :

- Nombre de concours
- Nombre d'élèves impliqués
- Nombre de lauréats aux concours
- Orientation post-bac pour les élèves participants
- Nombre d'équipes s'illustrant au niveau départemental, académique et national
- Nombre de jeunes officiels UNSS

FICHE 4 : Maintenir et développer le partenariat dans les évènements culturels du Pays Mellois.

Le lycée est un partenaire reconnu dans les événements culturels du Pays Mellois : l'engagement du lycée dans l'action culturelle en partenariat avec beaucoup de structures est très important :

- ⇨ Partenaires dans les domaines d'activité : musique, théâtre, cinéma, art
- ⇨ Organisation et/ou participation à des manifestations (TAP, festival au sein du lycée, festival de la BD….)

Avantages/aspects positifs/intérêts :

- Le lycée participe ainsi à la vie culturelle des élèves, et en même temps s'inscrit dans la vie culturelle locale du Mellois, en profitant des possibilités offertes localement, et éventuellement en participant à l'élaboration de projets.
- Favorise l'apprentissage de la responsabilité et la vie en collectivité pour certaines des activités
- Des élèves peuvent s'épanouir dans un autre contexte
- On accède à une meilleure connaissance de l'élève pour certaines activités

Difficultés :

- Organisation lourde pour les enseignants
- Quelques élèves ne partent pas pour différentes raisons évoquées par les familles (conviction, coût) et sont alors à replacer dans d'autres classes
- Cela dérange le cours ordinaire des semaines

Objectifs :

- Favoriser l'ouverture culturelle
- Développer l'envie de la poursuite d'études
- Prévenir et limiter le décrochage
- Améliorer la réussite aux examens
- Améliorer la maîtrise des compétences attendues en fin de scolarité
- Accroître la réussite scolaire des élèves issus de milieux défavorisés

Cibles : classes de 2nde, 1ère et terminale

Intervenants/partenaires :

- **Musique :**
  - le **Festival de Melle**
  - la **Ronde des Jurons et les Arts en Boule**
  - « Créateuf »

- **Théâtre :**
  - la **compagnie la Petite Fabrique**, pour la création des spectacles de l'option
  - **l'Union des Foyers ruraux**, pour le théâtre
  - le **CAPM**, pour le théâtre
  - le **TAP de Poitiers** :

- **Cinéma :**
  - **l'association Cinémel**,
  - la **société Gélatine Production**
  - **L'organisation d'un festival au sein du lycée**

- **Art :**
  - Développement de l'HDA à tous niveaux en profitant des expositions d'arts plastiques organisées localement
  - **Festival International de la Bande dessinée d'Angoulême**.

Financement : le lycée, La Région, les familles, le fonds social

Durée : variable selon le projet

Critères de réussite :

- Nombre d'élèves impliqués

FICHE 5 : Valoriser auprès des familles et des élèves l'ouverture internationale (Echange, Voyages et séjours individuels)

Etat des lieux :
Malgré son statut de petit lycée rural, le lycée Desfontaines propose de nombreuses possibilités d'échanges et de séjours individuels ainsi que d'autres activités et options qui favorisent l'ouverture internationale de tous les élèves.

Avantages/aspects positifs/intérêts :
- Une offre diversifiée et enrichissante pour les élèves (pour certains une occasion unique de déplacement à l'étranger). Cette diversité permet au plus grand nombre d'y participer.
- La durabilité de certains échanges (Maroc, Allemagne, Roumanie) témoigne d'un ancrage dans la culture de l'établissement.
- Permet l'ouverture intellectuelle, culturelle, découverte et respect de l'Autre y compris pour les élèves qui ne participent pas directement aux échanges.
- Favorise l'apprentissage de la responsabilité et la vie en collectivité
- Favorise l'autonomie de l'élève (surtout en ce qui concerne la mobilité européenne)
- Des élèves peuvent s'épanouir dans un autre contexte
- Facilite les contacts entre élèves de différentes classes et différentes années.

Difficultés :
- Certains élèves ne souhaitent pas participer aux échanges et d'autres activités
- Contexte social, freins budgétaires et contraintes administratives favorisent de moins en moins les échanges.
- Séjours coûteux pour les familles (malgré de nombreuses propositions d'aide)
- Organisation et responsabilité lourdes pour les enseignants
- Pour les séjours individuels il est difficile de trouver des établissements d'accueil
- Les partenaires étrangers n'ont pas toujours la même culture que nous en termes de structure pédagogique, ce qui rend difficile la mise en place de projets solides.

Objectifs :
- Maintenir une offre élargie d'échanges, de séjours individuels (dans le cadre de la mobilité européenne) et d'options
- Faire en sorte que ces échanges s'adressent à un public d'élèves très large
- Prolonger avec d'autres actions au sein du lycée (club Europe/semaine des langues/ concours de débats citoyens en langues vivantes / section européenne allemand mixée avec de l'anglais).

Cibles :
- Tous les élèves du lycée

Intervenants :
- Enseignants, élèves, personnels de direction et administratifs, agents de la collectivité, Dareic,…

Outils :
- Outils de communication TICE
- Le CDI et les TICE pour les ateliers de préparation et la valorisation des productions

Financement :
- Des familles, subventions (Région, Ofaj, Scac….)

Durée :
- Entre 5 jours et 3 semaines

Critères de réussite :
- Nombre de candidats aux échanges
- Taux de satisfaction des élèves et des familles
- Qualité des productions réalisées dans les ateliers
- Réinvestissement des compétences développées

Outils d'évaluation ou d'auto-évaluation :
- Sondages
- Statistiques
- Pour les séjours individuels grille d'évaluation du séjour à compléter par l'élève français et son correspondant (intégration dans la famille, partage des activités du correspondant, découvert de son lycée).

FICHE 6 : Valoriser les projets et les actions au sein de la communauté éducative / Créer un espace de valorisation

Ce qui fonctionne bien :

- *Investissement des équipes éducatives*
- *Nombre et diversité des projets et actions*
- *Pérennité des actions*

Ce que l'on doit améliorer :

- *Communication autour de ces projets pour une meilleure visibilité*
- *Améliorer la coopération entre équipe pédagogique et administration/intendance*

Avantages/aspects positifs/intérêts :

- Faire reconnaître l'investissement au sein du lycée
- Enrichir l'identité du lycée pour renforcer son attractivité
- Fédérer les personnels et les élèves autour des projets

Difficultés :

- Trouver le temps pour communiquer, se réunir, diffuser l'information
- Identifier les personnes qui vont communiquer, diffuser l'information

Objectifs :

- Créer et sélectionner des espaces appropriés (communication interne et externe)
- Optimiser la communication autour des projets et actions
- Impliquer les élèves dans la diffusion de l'information

Cibles :

- Les élèves, les futurs élèves
- Les parents, les futurs parents
- Les enseignants, la vie scolaire, la cop, la documentaliste, l'animatrice culturelle
- Administration, Intendance

Intervenants :

- Enseignants
- Elèves
- Parents
- Vie scolaire, Cop, documentaliste, animatrice culturelle

Outils :

- Site du lycée
- ENT Educhorus (blog) = espace de valorisation des projets
- Rédiger un protocole de rédaction dans l'ENT
- Ne pas oublier la communication traditionnelle (tel, courrier) pour les familles sans connexion ou utilisant rarement la connexion internet
- Informer la presse
- Formation des élèves à la diffusion d'information

Financement éventuel :

- Temps de formation enseignants, vie scolaire
- Temps de formation élèves
- Temps d'échanges au sein des équipes pédagogiques
- Matériel pour la réalisation de comptes rendus, expositions…

Durée de l'action : 4 ans

Critères de réussite :

- Nombre de connexions au site, nombre de blogs créés
- Nombre d'élèves impliqués
- Nombre d'articles publiés sur le site du lycée
- Taux d'enseignants, personnels, administration, parents, élèves connaissant un ou plusieurs projets/actions

Outils d'évaluation ou d'auto-évaluation :

- Sondages
- Statistiques

FICHE 7 : Développer les liaisons collèges/lycées à toutes les disciplines et poursuivre le travail déjà engagé.

Avantages / aspects positifs / intérêts

Des rencontres régulières entre enseignants d'une même discipline permettent :

- De se connaître ;
- De communiquer sur leurs progressions annuelles ;
- De s'entendre sur les objectifs qu'il faut atteindre en fin de cycle ;
- D'élaborer une progression inter-cycles (du CM2 à la seconde) sur la façon dont les tâches se complexifient et sur les acquis incontournables à chaque palier ;
- De communiquer concrètement sur cette progression en échangeant sur les évaluations proposées aux élèves, sur les difficultés récurrentes, sur la façon dont les exigences évoluent d'un cycle à l'autre ;
- De construire ensemble des outils d'évaluation clairs pour tous les interlocuteurs ;
- De s'assurer que l'on parle le même langage lorsque l'on enseigne la même discipline.
- Exploiter un LPC.

Des rencontres régulières entre professeurs principaux de troisième et de seconde permettent :

- De présenter les filières et de formuler des attentes quant aux compétences attendues dans chacune d'entre elles ;
- De connaître les profils des élèves arrivant de troisième pour les professeurs de seconde ;
- De suivre les résultats des élèves durant le premier trimestre de seconde pour les professeurs de troisième.

Difficultés

Il est très difficile de réunir tout le monde pour plusieurs raisons :

- Freins pour les professeurs qui ont des classes à examen : à partir du troisième trimestre, personne ne veut plus perdre aucune heure de cours.
- Freins pour les professeurs principaux qui sont beaucoup sollicités et qui ne peuvent multiplier les réunions.
- Freins au niveau de l'échange disciplinaire : certains professeurs n'aiment pas échanger sur leurs pratiques de peur du regard des autres.
- Trouver des créneaux permettant la rencontre du plus grand nombre.

Objectifs :

Assurer une continuité pédagogique entre la troisième et la seconde : afin que la « marche » semble moins difficile à franchir, il est nécessaire que les enseignants de troisième et de seconde travaillent conjointement (s'entendre sur les objectifs atteints en fin de troisième et sur la nature des évaluations) afin d'éviter les « surprises » pour les élèves à l'entrée en seconde.

Modifier la vision du lycée et de la seconde : il est impératif que chacun ait une vision lucide de ce qui attend les élèves à leur entrée en seconde en termes de savoirs disciplinaires, de savoir-faire et de savoir être (accès à une plus grande autonomie).

Favoriser les échanges collégiens/lycéens : il semble judicieux que les élèves de troisième entendent les témoignages des élèves de seconde qui peuvent parler de leurs résultats, des difficultés rencontrées face à de nouvelles pratiques pédagogiques (plus d'autonomie) et d'évaluation (beaucoup plus de « tâches complexes »), de la façon dont ils ont appris à gérer les temps de loisir et de travail, des pièges qu'il faut éviter en entrant au lycée (attendre l'évaluation pour se mettre au travail)…

Organiser les remédiations pour les élèves dès leur entrée en classe de seconde : une bonne connaissance du parcours de l'élève est indispensable à la mise en place d'une remédiation efficace et individualisée. Si les élèves en difficulté sont signalés dès leur entrée en seconde, il sera plus facile de les aider.

Cibles :

Classes de troisième et de seconde.

Equipes disciplinaires et équipes de PP de troisième et de seconde.

Intervenants :
Pour les rencontres disciplinaires : professeurs en charge des classes de troisième et de seconde.
2 animateurs (un professeur de collège et un professeur de lycée **faisant partie du réseau**) qui proposent les objectifs du temps de rencontre, précisent les documents à apporter et gèrent le temps de rencontre.
2 rapporteurs qui font un compte rendu et le transmettent à l'ensemble des intervenants, à leur équipe, à leur chef d'établissement. Mise en ligne sur les sites disciplinaires.
Pour les rencontres entre professeurs principaux : les professeurs principaux de troisième et de seconde générale et professionnelle, les chefs d'établissement, les COP.
Pour les rencontres entre élèves : des élèves volontaires capables de prendre de la distance et ayant rencontré des difficultés de différentes natures qu'ils ont réussi à surmonter ou non.

Outils :
Les instructions officielles des classes de troisième et de seconde.
Sujets du DNB et du baccalauréat général, du baccalauréat professionnel.
Progressions annuelles des enseignants.
Évaluations données au cours d'une année.
Grilles de capacités communes et progressives.

Financement :
Frais de mission remboursés, déjeuner compris.

Durée :

Rencontres disciplinaires :
1 journée par an par discipline en début d'année : l'idéal serait qu'une journée de solidarité soit dévolue aux rencontres disciplinaires.
Rencontres entre professeurs principaux :
½ journée (de préférence de solidarité) pour les professeurs principaux accompagnés de leurs chefs d'établissement et en présence des COP.

Rencontres entre élèves :
Lorsque les élèves de collège viennent visiter le lycée, réserver un temps d'échange d'une heure en salle polyvalente avec des élèves de seconde choisis en accord avec les professeurs principaux.

Critères de réussite :
Taux de redoublement.
Taux de réorientation.
Taux d'orientation dite « par défaut »
Difficultés rencontrées à l'entrée en seconde (type d'évaluation, travail personnel, implication en classe…)

Outils d'évaluation :
Bulletins trimestriels.

FICHE 8 : Mettre en place des projets de collèges/lycées pour toutes les secondes

=> Alignement del'AP sur un même créneau
=> Projet de mise en place des projets collèges/lycée pour chaque classe de seconde ou par collège

Avantages / aspects positifs / intérêts

Créer des liens entre les différents établissements du réseau à travers des projets transversaux 3ème-seconde:
- Réaliser des activités inter-degrés : Liaison théâtrale, concours communs : CNRD, faites de la science, projet EDD…
- Créer les liens entre les enseignants des collèges et du lycée (lien avec la fiche : « Développer les liaisons collèges / lycées à toutes les disciplines et poursuivre le travail déjà engagé »).
- Faire connaître le lycée aux collégiens. Faciliter le passage 3ème –seconde pour les élèves.
- Intégrer des éléments factuels et du concret à l'enseignement des disciplines.
- Exploiter un LPC et évaluer par compétences.

Alignement des créneaux d'AP pour les 3 niveaux :
- Mutualiser les services des enseignants.
- Intégrer à chaque classe de seconde une activité projet « 3ème /seconde

Difficultés

Difficultés à créer des liens entre les différents établissements du réseau à travers des projets transversaux 3ème /seconde:
- Nécessité d'une implication forte des équipes pour chaque projet et donc chaque classe de seconde et les classes de troisième impliquées.
- Nécessité de rencontres entre les équipes pour préparer les projets (trouver des créneaux et dégager des heures, des lieux de rencontre, dans quel cadre notamment pour les frais de déplacement….)
- Privilégier la qualité d'un projet plutôt que la quantité (pour une équipe).
- Préparation des projets dès le mois de juin
-Les rencontres impliquent des moyens de transport, et des moyens financiers pour réaliser les projets : or les collèges sont financés par le Conseil Général et le lycée par le Conseil Régional qui ne financent pas les mêmes projets et ne proposent pas les mêmes niveaux de financement.
- Disponibilité des ressources sur le créneau commun d'AP : Notamment les ressources informatiques, du CDI.

Objectifs :

- Créer des liens entre les différents établissements du réseau à travers des projets transversaux 3ème-seconde:
- Assurer une continuité pédagogique entre la troisième et la seconde : Harmoniser les pratiques entre les différents niveaux.
- Impliquer l'élève dans une démarche d'investigation.
- Favoriser les échanges collégiens/lycéens.
- Effectuer un bilan d'étape des projets lors des rencontres PP3ème /PP Sde.
- Avoir une vision précise des élèves de collège et des difficultés rencontrées par les élèves et les professeurs.
- Favoriser l'ouverture culturelle, artistique et scientifique

Aligner les créneaux d'AP pour les 3 niveaux :
-Faciliter l'organisation.
-Avoir des groupes restreints en AP, pour que l'aide reste personnalisée.

Cibles :

Classes de troisième et de seconde.
Equipes pédagogiques de troisième et de seconde.

Intervenants :
- Equipes pédagogiques des classes engagées
- intervenants suivant le projet.

Outils :
ENT
Ouverture Educ'Horus aux collégiens
Une grille de compétences commune

Financement :
Moyens pour réaliser les projets.

Durée :
Suivant le projet : d'un trimestre à un an.

Critères de réussite :
Investissement personnel des élèves.
Nombre de projets mis en place dans le cadre du réseau.
Nombre de projets reconduits
Résultats des anciens élèves de troisième au premier trimestre de seconde (adaptation au lycée)

Outils d'évaluation :
Bulletins trimestriels.
Nombre de projets

FICHE 9 : Améliorer le suivi du travail d'orientation mené par chaque élève depuis le collège jusqu'à la fin du lycée.

Présentation générale : cette action sera menée chaque année scolaire.
Il s'agit d'une part d'organiser l'utilisation systématique par les élèves du Webclasseur pour qu'ils puissent garder une trace de leur travail en orientation, depuis le collège et tout au long de leur parcours au lycée.
D'autre part, il s'agit d'améliorer la transmission entre membres de l'équipe éducative des informations concernant le travail en orientation mené par chaque élève, d'une année sur l'autre, par la mise en place de fichiers-élèves (papier).
L'objectif ici est de classer dans un dossier-élève unique les diverses fiches que l'on demande aux élèves de remplir, les prises de note diverses (au moment des entretiens individuels) qui sont les bases de notre travail en orientation avec les élèves, de manière à éviter les pertes de ces documents par les élèves et à améliorer la transmission des informations entre les membres de l'équipe éducative.

Avantages/aspects positifs :

- permettre à chaque élève de garder une trace de son travail en orientation (par exemple, les fiches qu'il remplit dans le cadre de l'AP, avec son professeur-tuteur)
- éviter que soient posées aux élèves toujours les mêmes questions ("quel est ton projet d'orientation ?" "tes goûts, tes aspirations ?" ....)
- permettre une lisibilité et une cohérence du travail en orientation mené par l'élève avec différents interlocteurs durant son parcours au lycée.
- Faciliter le travail des professeurs par la mise en place d'outils communs

Difficultés/points faibles/freins :

- L'utilisation du webclasseur nécessite l'accès à une salle informatique pour quasiment toutes les séances de tutorat en AP.
- Cela peut être source de travail supplémentaire pour les professeurs (créer les fichiers-élèves (papier) classer les documents dans les fichiers-élèves, les conserver, les distribuer à chaque séance de travail en orientation, les transmettre au besoin aux autres membres de l'équipe éducative, les transmettre en fin d'année aux professeurs de l'année suivante...)
- Risque de doublon entre l'utilisation du Webclasseur et celui des fichiers-papier.
  La mise en place des fichier-papier permet de ne pas travailler que sur ordinateur avec les élèves au moment des séances de travail en orientation, mais sa pertinence peut être sujette à débat, si ces fichiers sont trop lourds à organiser, trop contraignants pour les professeurs, ou inutiles (doublon avec l'utilisation du webclasseur).

Objectifs opérationnels :

- organiser dès le début de l'année la première connexion des élèves de Seconde au Webclasseur (qui nécessite un mot de passe spécial), leur expliquer le fonctionnement et les finalités du Webclasseur
- organiser la formation des intervenants (en particulier PP et Professeurs d'AP) au Webclasseur, et réfléchir ensemble à son utilisation
- présenter aux PP et Professeurs d'AP le fichier-élève (papier), réfléchir ensemble à son utilisation

Cible : on peut e**nvisager une "phase de test" de cette action** (avec seulement une ou deux classes de seconde visées par l'action la première année) avant de l'étendre éventuellement à l'ensemble des élèves des classes de Seconde, puis l'année suivante de 1ière, puis de Terminale.

Intervenants :

- les professeurs d'AP
- les Professeurs principaux
- la COP
- éventuellement : un(e) coordinateur de l'action (pour organiser les échanges sur l'utilisation du Webclasseur, enquêter sur son utilisation effective, évaluer l'action...)

Outils :

- outils numériques : le webclasseur, les salles informatiques
- la formation des professeurs

Durée de l'action : 4 ans

Critères de réussite :

- % des élèves de Seconde (puis de Première, et Terminale, les années suivantes) ayant accédé au moins une fois au Webclasseur, durant leur année scolaire
- % des élèves de Seconde (puis de Première, et Terminale les années suivantes) ayant mis au moins un document sur le Webclasseur
- % des Professeurs Principaux ayant utilisé au moins une fois le Webclasseur pour se renseigner sur le travail d'orientation d'un élève
- % des Professeurs d'AP ayant utilisé au moins une fois le Webclasseur.
- % des élèves quittant le lycée avec une inscription dans une filière d'enseignement, quelle qu'elle soit.

Outils d'évaluation ou d'auto-évaluation :

- enquête auprès des Professeurs Principaux et des professeurs d'AP sur leur utilisation du Webclasseur (cette enquête pourrait être menée par la Vie Scolaire, éventuellement en passant par Educ'horus)
- enquête auprès des élèves, à la fin de leur année scolaire, concernant leur utilisation du Webclasseur (cette enquête pourrait être menée par la Vie Scolaire, éventuellement en passant par Educ'horus)
- tableau de bord mené par le coordinateur pour inscrire : les objectifs de l'action, les diverses opérations menées pour sa réussite, les résultats de son évaluation.

FICHE 10 : ACCOMPAGNER LES LYCÉENS DANS TOUTE LEUR SCOLARITÉ AU LYCÉE
GÉRER LA MULTIPLICITÉ DES OFFRES

Depuis le début de leur scolarité, les élèves ont l'habitude d'être suivis par leurs équipes enseignantes et autre personnel des établissements. Cependant, dans la mesure où c'est au lycée que les opportunités sont, tout d'un coup, les plus nombreuses et, dans le même temps, que travail, réussite et orientation deviennent très sensibles et peuvent fragiliser, un accompagnement plus approfondi s'impose.

Ce qui fonctionne :

- Le suivi des élèves par leurs enseignants, cop, cpe quant au travail, à l'orientation, à l'intégration, au bien-être, à l'assiduité scolaire
- La salle de musique, la cafétéria
- L'apprentissage de l'autonomie

Ce qui ne fonctionne pas :

- La difficulté à trouver et choisir les bonnes infos en matière d'orientation parmi tout ce qui est proposé
- La difficulté pour certains à s'adapter aux exigences du lycée
- La difficulté pour certains en seconde à accéder à l'autonomie
- Le stress au lycée : La peur d'échouer dans certaines matières dites « clés »
  La peur de ne pas trouver d'orientation

Avantages/aspects positifs/intérêts :

- Favoriser le bien-être de l'élève pour une meilleure gestion du stress
- Favoriser l'envie d'apprendre
- Améliorer le suivi des élèves (W, PP, dir°, COP, inf, AS, assédus)
- Lutter contre les discriminations et l'ostracisme
- Apporter un appui aux professeurs principaux dans le travail d'éduc° à l'orientation et, plus généralement, dans le suivi des élèves.

Difficultés :

- Accompagnement nécessitant un travail d'équipes actif difficile à mettre en place
- Gestion des temps de préparation, concertation et discussion pour les accompagnateurs
- Gestion des temps de dialogue avec les élèves dans l'EdT des cpe

Objectifs : ce qu'on veut faire pour connaître les avantages et intérêts

- Favoriser une scolarité au lycée épanouissante/heureuse pour tous les élèves
- Développer les opportunités d'actions des délégués de classes
- Accompagner les élèves pour finaliser la réalisation de leurs projets
- Lutter contre les retards et absences
- Favoriser l'envie d'apprendre, pour un meilleur apprentissage
- Favoriser une « atmosphère » propice au travail et conforme à l'identité du lycée
- Développer la communication avec les familles et les élèves de seconde pour préparer les deux années suivantes
- Inciter les élèves à participer à l'AS
- Inciter les élèves à participer aux actions de la MDL et de l'animatrice culturelle
- Favoriser l'utilisation du CDI comme lieu d'ouverture

Cibles :

- Les élèves de seconde en particulier
- Toutes les classes du lycée

Intervenants :

- CPE, équipes pédagogiques, documentaliste, animatrice culturelle, COP, administration

Outils :

- Dialogues réguliers avec les élèves sur le déroulement de leur cursus
- Portes ouvertes et visites des collégiens de 4èmes
- Concertations entre équipes éducatives (enseignants, cpe, doc) des collèges du secteur et du lycée
- « Contrats » ou « engagements » avec élève, famille, équipe éducative, cpe, direction, Site du lycée
- Commissions spécifiques du CESC
- Outils de « surveillance » : cellule de veille, ENT Educhorus…
- Formation de la Vie scolaire à l'orientation et au pdmf
- Les délégués de classes
- CDI
- L'infirmière et l'Agora

Financement éventuel :

- Pas de financement nécessaire

Durée de l'action :

- 4 ans

Critères de réussite :

- Nbre et types d'incidents notés sur le fichier « suivi des élèves »
- Nombre d'élèves concernés par la cellule de veille
- Taux de fréquentation « compulsive » de l'infirmerie
- Hausse des résultats
- Baisse des abs, retards, punitions et sanctions
- Nombre des événements culturels et sportifs et de leurs participants (AS, MDL, animatrice culturelle)
- Taux d'emprunts au cdi
- Taux d'utilisation des salles d'étude pour travail en groupe ou individuel

Outils d'évaluation ou d'auto-évaluation :

- Statistiques

FICHE 11 : METTRE EN ŒUVRE LA TRANSFORMATION DU CDI EN CCC

CONSTAT INITIAL :

Le développement des nouvelles technologies impliquent de repenser l'accès à la connaissance et à l'information. Des dispositifs nouveaux (AP, TPE, ECJS, etc.) et les programmes tendent à favoriser une individualisation des apprentissages, pour laquelle le CDI n'est pas pleinement adapté.

Le CDI, par sa taille et son organisation, peine à répondre aux besoins exprimés par les enseignants et les élèves : excentré, inconfortable, exigu, mal organisé. Par ailleurs le lycée dispose d'assez peu d'espaces de travail personnel, selon les dires des élèves comme des enseignants.

ENJEUX : METTRE LE CDI AU CENTRE DU LYCEE

L'objectif est de créer de bonnes conditions d'apprentissage en faisant du CDI un pôle de services, d'outils et de ressources au service de l'ensemble de la communauté éducative ; de remettre le CDI au centre du lycée. On entend ainsi :

- Faciliter la construction de l'autonomie et de l'initiative des élèves (création de petites salles pour favoriser le travail en groupe et en autonomie).
- Favoriser des pratiques pédagogiques innovantes (création d'une salle de cours attenante)
- Diversifier et organiser les ressources documentaires pour répondre aux nouvelles conditions d'accès à l'information et la connaissance qu'impliquent les nouvelles technologies
- Mutualiser autant que possible les ressources documentaires

CONTRAINTES ET DIFFICULTES :

- Les contraintes : financières et spatiales
- Les obstacles :
    - Le temps : mobiliser la communauté éducative autour d'un projet de longue durée.
    - Coordonner les différents travaux d'aménagements.
    - Concilier les aspirations de tous afin que tous s'emparent du nouvel outil.

LES ATOUTS :

- Le lycée dispose déjà de ressources (documentaires, informatiques) et d'espaces inexploités.
- L'ensemble des enseignants et des élèves est convaincu de la nécessité d'agrandir le CDI et semble mobilisé autour de cet enjeu qui fait consensus.

ACTIONS :

Il s'agit de lancer la mise en œuvre de ce projet en établissant tout d'abord un diagnostic aussi large que possible, de recueillir les aspirations de chacun et d'élaborer un calendrier

- Identifier les habitudes et les besoins des élèves
- Associer par la consultation l'ensemble des enseignants et des disciplines
- S'appuyer sur l'expertise extérieure mise à disposition par le rectorat
- Prendre des contacts avec les partenaires financiers

CIBLES :

L'ensemble des élèves et des personnels (enseignants et non enseignants).

INTERVENANTS :

- Un comité de pilotage composée de représentants de personnels.
- Un comité d'experts mis à disposition par le rectorat.
- Les partenaires régionaux.

OUTILS :

- Une consultation qui sera menée auprès des élèves, des enseignants et des personnels non enseignants du lycée (le regard des personnels d'entretien et les personnels de la vie scolaire en particulier).
- L'expertise externe mise à disposition par le rectorat.

FINANCEMENT EVENTUEL

Cette première partie de l'action ne suppose pas de financement particulier.

DUREE DE L'ACTION

À l'horizon de l'année scolaire 2013-2014, on doit pouvoir proposer un projet d'aménagement et un calendrier de sa réalisation.

CRITERES DE REUSSITE :

- L'adéquation entre le projet et les attentes qui se seront exprimées.
- La concrétisation du projet.

OUTILS D'EVALUATION

On attend à terme des effets sur :

- Le taux de fréquentation et éventuellement d'emprunt
- Le taux de réservation ou d'occupation du CCC par les enseignants
- L'utilisation du CCC dans le cadre de l'AP (mesurable par le taux de réservation)
- Le taux d'utilisation du CCC par les élèves de seconde (mesurable par une enquête comparative)
- L'amplitude horaire de l'ouverture du CCC
- Son utilisation pour des activités péri-scolaires (expositions, utilisation par des élèves de 3e invités à découvrir le lycée par ex. ; son utilisation en dehors des temps scolaires par les internes par ex.)

Fiche 12 : L'EDD, une démarche pour le réseau

Avantages / aspects positifs / intérêts :

Le projet d'établissement 2013-2017 s'organise autour de 3 axes :

- Améliorer les résultats et l'ambition des élèves : les projets de classe EDD et les projets de réseau EDD, dans la mesure où ils abordent des thématiques en lien avec le PDMF élaboration de fiches métier dans le cadre de projets menés, où ils favorisent les rencontres entre élèves de différents niveaux, où ils valorisent les travaux des élèves, s'inscrivent logiquement dans cet objectif.
- S'ouvrir sur le monde culturel, social, économique et scientifique : les projets EDD sont systématiquement validés par le comité de suivi EDD, dont les membres sont issus des différentes structures associatives, administratives et éducatives locales faire apparaître clairement les collectivités, ils favorisent donc logiquement cette ouverture sur le monde extérieur à l'établissement, reste à les valoriser en améliorant la communication avec l'extérieur.
- Améliorer le bien-être à l'école et au travail : l'EDD en étroite relation avec le CESC participe largement à la formation citoyenne de nos élèves, une formation concertée et progressive tout au long du parcours scolaire de l'élève qui devrait être formalisée par un document du type « passeport éco-citoyen », validant ce continuum éducatif. D'autre part les projets EDD sont d'une part imposés à certaines classes dans le cadre de leurs programmes scolaires, d'autre part proposés aux volontaires, qui peuvent ainsi s'investir dans la vie du lycée, l'amélioration de leur cadre de vie et faire ainsi preuve d'initiative et d'autonomie.
- Un focus particulier est porté sur la biodiversité.
- Il s'agit de sensibiliser l'ensemble de la communauté éducative au concept de biodiversité et aux problématiques qui lui sont associées. A travers la mise en place d'un « espace biodiversité » au sein du lycée, un suivi scientifique de la zone réalisée par les élèves en collaboration avec des intervenants extérieurs, il s'agit de permettre à l'ensemble de la communauté éducative de se saisir des enjeux de la biodiversité. Par ce biais, former de futurs citoyens aux enjeux essentiels de la préservation actuelle et future de la biodiversité.
- Valoriser les sciences par l'intermédiaire d'une commission biodiversité chargée du suivi scientifique de la zone de biodiversité. Favoriser une démarche naturaliste à travers la réalisation d'inventaires de la biodiversité.

Difficultés :

La principale difficulté des projets EDD réside dans leur transversalité. En effet, toutes les disciplines y participent sans nécessairement le formaliser, communiquer sur les activités pédagogiques menées. Ces projets concernent aussi bien la formation scolaire des élèves du lycée, l'amélioration du cadre de vie du lycée à travers les actions menées par les différentes instances, la gestion même de l'établissement assurée par les personnels de l'intendance et de l'entretien. Sont donc concernés les élèves, les personnels, les parents et nos partenaires sur le territoire. La mise en synergie de ces différentes entrées est délicate à opérer et ces actions tous azimuts sont donc souvent difficiles à valoriser. Il faudrait en permanence communiquer sur ce qui se fait afin de rendre tous ces projets plus lisibles. Oui, mais comment ? Un site a bien été créé, mais qui rédige les articles ? qui le met à jour ? Quand ? Des moyens humains et financiers sont indispensables à cette valorisation, d'autant plus que dans le cadre du réseau, c'est le lycée qui donnera de la cohérence et de la transparence aux actions EDD menées sur le territoire.

Objectifs :

- (Inscription dans le cadre du futur projet d'académie)
- L'EDD s'inscrit dans une démarche citoyenne et ne peut être dissocié du CESC et des autres instances du lycée (CVL, MDL) : elle s'inscrit en terme de transversalité dans toutes les actions menées au lycée.
- Rester dans une démarche de projets (EDD, ECJS, AP, EE, Club biodiversité…) à différents niveaux : projets de classe, projets par niveaux, projets inter-degrés, participation à des actions locales, régionales et nationales.

- Utiliser la démarche Eco-Ecole (méthodologie, processus de labellisation) pour fixer un cadre de travail annuel et pluriannuel, qui nous oblige à limiter le nombre d'objectifs pour mieux parvenir à les atteindre et à évoluer vers une démarche globale d'établissement. (voir annexe 2012-2013)
  - Réaliser le diagnostic ou le mettre à jour
  - Définir et mettre en œuvre le plan d'action
  - Contrôler et évaluer
  - Etablir des liens avec les programmes scolaires
  - Impliquer tout l'établissement et la communauté
- S'engager dans la démarche académique et nationale de labellisation E3D
- Transmettre cette démarche à l'ensemble du réseau par l'intermédiaire du comité de suivi EDD, peut-être relancer ainsi la démarche d'Agenda 21 (attendre l'Agenda 21 territorial dans lequel on s'inscrira logiquement en terme d'établissement E3D).
- Mieux communiquer en développant l'utilisation de différents outils : les écrans d'affichage à l'intérieur de l'établissement, le journal du lycée et/ou le site EDD pour la communication interne, mais ouverte sur l'espace réseau Mellois et sur l'extérieur, les correspondants de presse locaux pour les temps forts, les opérations Portes Ouvertes de l'établissement pour la communication externe.
- Favoriser l'implication et l'autonomie des à travers des commissions en lien avec l'EDD (commission biodiversité, commission alimentation, énergie…). Impliquer les élèves dans des démarches de projet valorisant des approches transversales.

Cibles :
- Tous les élèves de l'établissement
- Toutes les disciplines
- Tous les personnels
- Les instances : CESC, CVL, MDL, CA
- Les parents d'élèves et les futurs élèves
- Les acteurs territoriaux : mise en cohérences des actions menées (ex : Pays mellois)

Intervenants :
- Les enseignants volontaires
- Les enseignants volontaires des autres établissements scolaires (école du Simplot, collèges du réseau, lycée professionnel de Chef-Boutonne et lycée agricole de Melle)
- Les partenaires : mairie de Melle, communauté de communes, SICTOM-SMITED, le pays Mellois, le Conseil Général, la région Poitou-Charentes, le GRAINE et d'autres associations locales sollicitées selon les thématiques approfondies.

Outils :
- Ressources numériques communiquées par le rectorat
- Ressources du site national de compétences EDD (CRDP d'Amiens) en lien avec la DEGESCO
- Intervenants extérieurs : représentants d'associations, d'entreprises privées, de collectivités territoriales ou des services de l''Etat
- Espace biodiversité et mare pédagogique à disposition des équipes pédagogiques du secteur
- Espace biodiversité et mare : Outils pédagogiques pour un suivi scientifique de la biodiversité. Cet outil est à disposition des équipes pédagogiques de l'ensemble du réseau.

Financement éventuel :
- Certaines actions proposées par nos partenaires locaux sont prises en charge par les collectivités territoriales
- Nécessité d'établir un SPE lorsqu'un déplacement des élèves est nécessaire
- Ex BPL pour l'amélioration des locaux
- Subvention régionale demandée pour la réalisation des projets pédagogiques, notamment dans le cadre de la poursuite du projet « zone de biodiversité ».
- Nécessité de d'identifier une ligne budgétaire EDD/Réseau

Durée de l'action :
L'action sera menée sur les 4 années du projet d'établissement, cette action se déclinera chaque année à travers une thématique centrale de labellisation et des projets pédagogiques annuels mis en œuvre par les équipes pédagogiques concernées.
Afin d'inscrire la labellisation Eco-Ecole et E3D de l'établissement dans la durée, nous proposons une mise à jour régulière des thématiques mises en œuvre :

2012-2013 : labellisation demandée sur la thématique « déchets »

2013-2014 : labellisation demandée sur la thématique « biodiversité » (seule thématique pour laquelle l'établissement n'aura pas encore demandé la labellisation)

2014-2015 : labellisation demandée sur la ou les thématiques « gaspillage alimentaire » (faire le point après 6 ou 7 ans de pratique en réactivant la démarche)

2015-2016 : labellisation demandée sur la ou les thématiques « énergies » et « biodiversité » (faire le point après 6 ou 7 ans de pratique en réactivant la démarche)
Néanmoins tous les axes de notre démarche globale s'inscrivent dans la durée et seront donc sujets à amélioration chaque année

Critères de réussite :
- Obtention ou non de la labellisation Eco-Ecole
- Labellisation académique E3D ou non
- Nombre de classes et/ou d'élèves impliqué(e)s
- Nombre de disciplines impliquées dans le ou les projets
- Nombre d'établissements scolaires du réseau et/ou du territoire impliqués
- Régularité de la participation des acteurs locaux aux réunions du comité de suivi EDD
- Régularité et nombre d'actions menées à l'aide des acteurs locaux
- Fonctionnement et gestion durable de l'établissement
- Nombre de personnels non enseignants impliqués
- Nombre d'articles mis en ligne
- Nombre d'articles parus dans la presse
- Nombre de visiteurs extérieurs aux opérations de type portes ouvertes ou forum

Outils d'évaluation ou d'auto-évaluation :
Le site EDD du lycée devrait permettre d'archiver les actions, les projets et donc de conserver une trace de l'ensemble de ces indicateurs
Le comité de suivi EDD sera chargé de faire régulièrement le point sur l'évolution du ou des projets et actions (bilan, actualisation…)
Modification perceptible des comportements à moyen terme au sein de l'établissement (suivi de la consommation de certains fluides, ex : électricité)

FICHE 13 : Valoriser la communication sur la mise en place du réseau
Créer un espace commun d'échanges

Ce qui fonctionne bien :

- Le réseau est mis en place
- Liaisons par projet ou par équipe disciplinaire

Ce que l'on doit améliorer :

- Faciliter les échanges et la communication entre les différents établissements et les différents acteurs du réseau
- Améliorer la collaboration entre les équipes

Avantages/aspects positifs/intérêts :

- Faire connaître les établissements du réseau
- Améliorer les passerelles entre les différents sites
- Fédérer les enseignants autour des projets
- Enrichir et valoriser l'identité melloise

Difficultés :

- Trouver le temps pour communiquer, se réunir, échanger
- Mettre en place des protocoles communs, des objectifs communs
- Avoir un outil commun d'échanges

Objectifs :

- Créer un outil commun d'échanges
- Créer davantage de rencontres autour de projets transversaux et verticaux (écoles- collèges- lycées)
- Développer la connaissance du réseau

Cibles :

- Les enseignants du réseau
- Les vies scolaires, Cops, documentalistes, animatrice culturelle du réseau
- Administrations, Intendances du réseau

Intervenants :

- Enseignants
- Vie scolaires, Cops, documentalistes, animatrice culturelle
- Administrations, Intendances du réseau

Outils :

- Espace collaboratif
- Rencontres, stages liaisons, échanges transversaux et verticaux
- Formation des acteurs aux outils de communication
- Informer la presse

Financement éventuel :

- Formation enseignants, vie scolaire
- Stages, rencontres, liaisons
- Espace collaboratif
- Matériel pour la réalisation et diffusion de comptes-rendus, expositions…

Durée de l'action:

- 4 ans

Critères de réussite :

- Nombre de connexions à l'espace collaboratif
- Nombre de documents produits
- Taux d'enseignants, personnels, administration, parents, élèves connaissant un ou plusieurs projets/actions
- Nombre d'articles dans la presse

Outils d'évaluation ou d'auto-évaluation :

- Sondages
- Statistiques

FICHE 14 : Améliorer l'efficacité des moyens de communication
Mettre en place des protocoles

Ce qui fonctionne bien :

- *Communication externe avec les élèves et les parents : ENT « Educhorus »*
- *Communication interne : Diffusion de tous les comptes rendus*
- *Agenda de la semaine*
- *TV Elève : utile*

Ce que l'on doit améliorer :

- *Communication interne : Difficulté à cibler les destinataires*
- *Communication interne : Trop d'informations*
- *Agenda de la semaine : Manque de réactivité*
- *TV Elève : mettre à jour plus régulièrement et diversifier les informations*
- *Communication externe avec les élèves et les parents : améliorer la visibilité/lisibilité du site*

Avantages/aspects positifs/intérêts :

- Optimiser le temps passé à la diffusion/collecte d'informations
- Réduire la diffusion papier et les coûts
- Faciliter le suivi individuel des élèves
- Ouvrir davantage le lycée aux parents

Difficultés :

- On n'a pas la maîtrise des paramétrages techniques d'Educhorus
- Trouver les personnes qui mettent à jour régulièrement les télévisions, le site, l'agenda
- Optimiser/Personnaliser les listes de diffusion
- Que chacun maîtrise les outils de communication
- Former les parents

Objectifs :

- Cibler les destinataires (que chacun reçoive une information qui le concerne)
- Mieux communiquer
- Développer les interactions lycée-élève-parents

Cibles :

- Les élèves
- Les personnels du lycée
- Les parents

Intervenants :

- Enseignants
- ATPR
- Vie scolaire
- Parents élus
- Administration, Intendance
- Représentants Elèves

Outils :

- Passer à un ENT complet
- Ne pas oublier la communication traditionnelle (tel, courrier) pour les familles sans connexion ou utilisant rarement la connexion internet
- Formation des parents, enseignants, personnels, élèves
- Créer des protocoles pour chaque type de communication

Financement éventuel :

- Temps de formation parents, enseignants, personnels
- Temps de formation élèves
- Achat de l'ENT complet
- Matériel pour la diffusion des protocoles et des informations

Durée de l'action : 4 ans

Critères de réussite :

- Nombre d'élèves impliqués
- Nombre de connexions au site du lycée
- Nombre de parents impliqués
- Taux d'enseignants, personnels, administration, parents, élèves satisfaits de l'amélioration de la communication

Outils d'évaluation ou d'auto-évaluation :

- Sondages
- Nombre de connexions

Fiche 15 : Permettre à chaque élève de choisir des activités culturelles par le biais des options, EDE, ressources matérielles et humaines mises à disposition

Ce qui fonctionne bien :

- *Variété des EDE, des options facultatives proposées*

Ce que l'on doit améliorer :

- *Optimisation des groupes dans les enseignements d'exploration (EDE) , les enseignements optionnels*
- *Les ressources matérielles (les espaces de travail doivent être réorganisés et demandent des outils numériques)*

Avantages/aspects positifs/intérêts :

Il est indispensable pour un lycée rural comme le lycée Joseph Desfontaines de souligner sa singularité en proposant des options et des enseignements jusqu'à lors réservés aux « lycées de centre ville ».

Le combat contre les inégalités culturelles et sociales, l'ouverture des élèves sur une culture autre que celle à laquelle ils ont accès spontanément par leur milieu socioculturel, l'ouverture sur une culture artistique, scientifique et linguistique contemporaine et patrimoniale d'une nature autre que la culture télévisuelle et liée à Internet.

- En section européenne, les élèves travaillent l'histoire-géographie en anglais et en allemand et pratiquent l'interdisciplinarité : l'enseignement est décloisonné.

Les notes de langues obtenues au baccalauréat sont le plus souvent supérieures à celles des élèves ne suivant pas l'option

En cours de langues, ils sont plus actifs et plus à l'aise, ils peuvent devenir "tuteurs" d'élèves plus en difficulté

Chaque année, des élèves ayant suivi l'option partent en postbac dans des filières qui leur permettent d'obtenir un double diplôme (français allemand)

Difficultés :

- Chaque option facultative nécessite une demande d'ouverture qui doit être validée par le Rectorat.
- La capacité d'accueil dans les options facultatives et les enseignements d'exploration artistiques demeure limitée à 15 élèves par niveau pour les options et 24 élèves par groupe pour les enseignements artistiques. Chaque année, les groupes d'EDE dépendent des demandes des élèves et doivent être réajusté en fonction de la dotation globale horaire ce qui oblige pour une poignée d'élèves à se positionner sur des EDE non voulus.
- La section européenne bilangue est expérimentale, la section européenne anglais n'étant pas ouverte, les élèves ne peuvent la présenter au baccalauréat : ils présentent l'option en allemand.
- Les coûts de transport sont un frein que ce soit pour proposer des sorties culturelles, mieux appréhender l'Union Européenne et ses acteurs mais aussi pour communiquer avec d'autres lycées, ou les collèges du réseau. Pour pallier à cela, l'outil numérique est privilégié, mais nécessite aussi un renouvellement assez fréquent

Objectifs :

- Maintenir la variété des options facultatives et des enseignements d'exploration, voire les élargir.
- Proposer des enseignements artistiques aux élèves dans un lycée où les enseignements scientifiques dominent.
- Permettre à des élèves d'un lycée rural d'assister à des spectacles vivants dans de véritables salles de spectacle, de se rendre aux grandes manifestations artistiques et culturelles de la région (Biennale d'art contemporain de Melle, Festival d'Angoulême, Rencontres Henri Langlois...), de valoriser leur travail en soumettant les productions de l'année au jugement du public (« Semaine spectaculaire » en juin après que les élèves de terminale ont passé leur épreuve de bac).
- Valoriser la filière L en incitant fortement les élèves à suivre des options artistiques et scientifiques en transformant ces options en enseignements de spécialité ou en proposant des options attractives telles que droits et grands enjeux du monde contemporain, histoire des arts, CAV par exemple.
- Pour la section européenne : communiquer plus aisément dans les deux langues, favoriser l'ouverture internationale, développer l'esprit critique, renforcer la citoyenneté européenne, améliorer les compétences en histoire-géographie.
- Valoriser le patrimoine culturel et le patrimoine naturel (géologie et spéléologie par exemple).

Cibles :

* Les options artistiques (CAV, théâtre) sont ouvertes à 15 élèves par niveau, quelle que soit leur série: le lycée met un point d'honneur à ouvrir les options artistiques aux élèves des options technologiques.
* Tous les enseignements d'explorations sont concernés.
* Le latin et le grec en enseignement obligatoire et facultatif.
* Pour la section européenne : Il s'agit des élèves de seconde, première et terminales qui ont choisi la LV2 allemand.

Intervenants :
Pour les EDE, les options et différents projets (EDD, géologie, spéléologie), les enseignants sollicitent des intervenants et/ou des organismes selon le projet initié dans l'année.
Par exemple : « La petite Fabrique » pour le théâtre, le TAP de Poitiers pour le théâtre, le CRAB pour le cinéma-audiovisuel et le cinéma de Melle, Le Méliès, des interventions sur l'Union Européenne sont programmées tous les 2 ans pour la section européenne.

Outils :
- Espace culturel du lycée : salle 21 : salle de théâtre dotée d'un plateau ; salle 20 : salle de cinéma dotée d'un espace de projection et de montage ; matériel de tournage (image / son /lumière) ; location du « Metullum » salle de Melle pour la « semaine spectaculaire » ; salle informatique et salle d'arts plastiques.
- Toutes les rencontres avec des professionnels,
- Toutes les actions mettant en œuvre des outils divers et variés proposés par des artistes et/ou intervenants et/ou espaces culturels artistiques et scientifiques.
- Matériel informatique : tablettes ou netbooks
- Galerie pour les expositions, les couloirs
- CDI

Financement éventuel :
Le financement permet le renouvellement et/ou d'acquisition de nouveaux matériels et les déplacements sur site
- Des familles,
- Du conseil régional dans le cadre des différentes subventions et selon la nature du support pédagogique
- De l'établissement pour la prise en charge des accompagnateurs et des fournitures…..
- Des financements extérieurs sollicités selon la problématique

Durée de l'action
- toute l'année scolaire avec un point d'orgue au moment de la « semaine spectaculaire »,
- selon le projet mené

Critères de réussite :
- le nombre de demandes d'élèves dans les options facultatives

Lorsque les demandes pour suivre les options facultatives du lycée Joseph Desfontaines dépassent la capacité d'accueil les sélections s'effectuent sur lettres de motivation.
- le nombre d'élèves inscrits aux options facultatives et dans les EDE
- la mobilisation des familles lors des représentations et/ou des restitutions des travaux
- Nombre d'élèves validant la section européenne au baccalauréat
- Nombre d'élèves partant en postbac dans des filières ouvertes à l'international
- Notes des élèves au baccalauréat en histoire-géographie, en allemand et en anglais

Outils d'évaluation ou d'auto-évaluation :
Ces options incitent les élèves à faire preuve d'autonomie, d'initiative et d'organisation. Elles développent aussi l'esprit d'équipe et facilitent les travaux conduits dans le cadre des TPE.
- Les résultats au baccalauréat des options facultatives et l'impact sur l'obtention et/ou sur les mentions.

La majorité des élèves qui suivent une option facultative réussit le bac avec mention : la démarche de projet en œuvre dans ces options a des répercussions sur la façon de travailler dans les autres disciplines.
- L'orientation post-bac

Les élèves qui ont suivi des options artistiques se dirigent vers des formations artistiques après le bac (classes préparatoires avec option artistique, BTS audiovisuel, médiation culturelle, licence arts du spectacle...).
Pour la section européenne, les filières ouvertes à l'international.
- Les expositions des productions des élèves

Pour la majorité des élèves, ces options sont de véritables « bols d'oxygène » : elles contribuent à les aider à se sentir bien au lycée.

Fiche 16 : Renforcer les échanges liés à l'orientation et au PDMF / valoriser les outils existants

Etat des lieux :

Ce qui fonctionne bien :

- *Nombreux outils complets à disposition*
- *Carrefour des carrières*
- *Liaison troisième-seconde disciplinaire*
- *Travail d'orientation en AP*
- *Action +*

Ce que l'on doit améliorer :

- *On ne maîtrise pas ces outils complètement*
- *Utiliser le web-classeur régulièrement*
- *Liaison troisième-seconde transversale et ciblée sur l'orientation*
- *Liaison lycée-post-bac : Elargir Action + à d'autres filières*
- *Impliquer tous les enseignants*

Avantages/aspects positifs/intérêts :

- Améliorer le parcours choisi de l'élève
- Offrir des choix plus pertinents
- Faciliter le suivi individuel des élèves

Difficultés :

- Absence de Cop titulaire
- Impliquer tous les parents et élèves
- Former tous les enseignants
- Aider les parents à sélectionner les informations

Objectifs :

- Optimiser l'utilisation des outils par tous
- Favoriser une orientation choisie par chaque élève
- Favoriser l'implication de l'élève dans sa scolarité
- Faciliter l'accompagnement des élèves par leurs parents

Cibles :

- Les élèves
- Les parents
- Les enseignants, la vie scolaire, la cop, la documentaliste

Intervenants :

- Enseignants
- Vie scolaire
- Cop, documentaliste
- Parents
- Elèves

Outils :

- Site du lycée
- Webclasseur, APB
- Ne pas oublier la communication traditionnelle (tel, courrier) pour les familles sans connexion ou utilisant rarement la connexion internet
- Formation à l'orientation des enseignants
- Formation des parents à Post-bac

Financement éventuel :

- Temps de formation parents, enseignants, vie scolaire
- Temps d'échanges avec les parents
- Temps de formation élèves
- Matériel pour la diffusion des protocoles et des informations
- Temps d'échanges au sein des équipes pédagogiques

Durée de l'action : 4 ans

Critères de réussite :

- Nombre de parents impliqués
- Taux d'utilisation du webclasseur
- Taux d'obtention du 1er choix dans l'APB
- Taux d'enseignants, personnels, administration, parents, élèves satisfaits de l'amélioration de l'orientation des élèves

Outils d'évaluation ou d'auto-évaluation :

- Sondages
- Statistiques (réalisées par les PP sur le 1er choix ou orientation)
- Nombre de parents présents aux réunions
- Nombre d'élèves et participants aux Portes Ouvertes et Carrefour des Carrières

Fiche 17 : Renforcer les échanges liés à l'orientation et au PDMF
Valoriser les outils existants

Action sur deux ans :

- **Une année : organisation du carrefour des carrières au lycée pour tous les élèves (de la seconde à la terminale).** Exemple 2013
- **L'autre année : déplacement au salon des étudiants à Poitiers pour les classes de première et de terminale.** Février 2014 (vendredi) + **déplacement au Salon des Entrepreneurs à Nantes** (novembre 2013)

Avantages / aspects positifs / intérêts

- Permettre à chaque élève du lycée de s'informer sur son parcours professionnel, de rencontrer des étudiants et professionnels pour construire son orientation post bac.

Difficultés :

- Organisation tous les deux ans du carrefour des carrières et donc investissement obligatoire d'une équipe de professeurs et administration
- Le déplacement en bus sur Poitiers représente un coût financier.
- Prévoir assez d'accompagnateurs sur le vendredi pour encadrer les classes

Objectifs :

- Permettre à chaque élève scolarisé de s'interroger sur son parcours professionnel futur, sur son orientation, de rencontrer des étudiants et échanger sur la réalité post bac.
- Tous les élèves n'allant pas aux salons organisés dans l'académie (Espace encan, Bocapole…), il est intéressant de prévoir sur le temps scolaire cette sortie. La sortie est obligatoire, justifiée par l'accompagnement personnalisé.

Cibles :

- Une année : toutes les classes du lycée (CARREFOUR DES CARRIERES). Préparation en AP du mois de novembre à décembre : recherche orientation par webclasseur, création d'un questionnaire …….
- L'autre année : les classes de première et de terminale pour le salon de l'étudiant à Poitiers (accompagnateur : Professeur principal, professeur tuteur de l'AP et autres)

Intervenants :

- Equipe pédagogique et intervenants extérieurs.

Outils :

- Internet, ENT, kiosque ONISEP au CDI…..

Financement :

- Pour le déplacement à Poitiers : demander vote au CA

Durée :

- Organisation sur deux ans. Renouvelable.
- Sur La période du projet établissement, il y aura une organisation orientation 2012 2014 et une autre 2014 2016.

Critères de réussite :

- L'orientation des élèves : les inscriptions post bac
- Bonne circulation entre les intervenants, échanges

Outils d'évaluation :

Quantitatif :

- nombre d'élèves ayant participé (même si obligatoire)
- nombre d'élèves inscrits en post bac

Qualitatif :

- faire passer un sondage après la manifestation à tous les élèves (ce qui a le plus plu, le moins, les manques constatés….)
- Aux intervenants carrefour des carrières 2014 qui étaient en terminale en 2012, faire passer un questionnaire pour savoir si le carrefour des carrières 2012 leur a permis de cadrer leur projet professionnel.

Fiche 18 : Améliorer l'intégration et l'orientation des étudiants en BTS Assistant PME PMI
Liaison post-bac / BTS assistant de gestion MPE PMI

Cette action sera menée chaque année scolaire. L'objectif est ici d'améliorer l'intégration et l'orientation de nos étudiants concernant notre BTS Gestion PME PMI mais aussi à inciter nos étudiants à réaliser un de leur stage obligatoire au sein de l'Union européenne en développant chez eux une mobilité géographique afin de mieux les préparer à leur activité.

Avantages/aspects positifs/intérêts :

- Conditions facilitatrices pour une ambiance de travail optimale
- Développer les stages au sein de l'Union Européenne en prenant comme appui sur le pôle culturel fort du lycée.
- Favoriser l'apprentissage de la responsabilité et la mobilité.
- Notre parrainage avec le Club des entreprises du Pays Mellois et du Haut du Val de Sèvres
- Liaison avec le lycée professionnel Thomas Jean Main à Niort dans le cadre de Bac +

Difficultés :

- Difficultés financières car nous sommes un lycée rural avec des étudiants issus de milieux défavorisés.
- Organisation lourde pour les enseignants
- Difficultés à trouver des entreprises à l'étranger qui répondent au cahier des charges de l'examen
- De plus en plus d'étudiants sont attirés par les formations en alternance donc des démissions de plus en plus importantes en début de BTS 1.
- Demande beaucoup de temps à l'ensemble de l'équipe tertiaire qui est réduite : 5 professeurs qui enseignent à la fois en BTS et la section STMG.
- L'attrait des étudiants pour les grandes villes où la vie « étudiante » est plus importante.

Objectifs :

- Favoriser l'ouverture culturelle
- Favoriser l'apprentissage de la responsabilité de nos étudiants
- Accroitre la réussite des étudiants issus de baccalauréat professionnel.
- Améliorer la réussite aux BTS Assistant de gestion PME PMI
- Développer l'envie de la poursuite d'études.
- Réduire le nombre de démissions en début d'année BTS 1
- Réduire le taux de redoublement.
- Favoriser une meilleure intégration des étudiants au supérieur.
- Ouvrir une section européenne pour la section STMG ce qui peut favoriser les intégration en BTS.

Cibles :

- Les classes de terminales du lycée Joseph Desfontaines
- Les classes de terminales générales et technologiques et leurs enseignants des lycées du Sud Deux Sèvres et de Charente Maritime.
- Les classes de terminales professionnelles et leurs enseignants des lycées du Sud Deux Sèvres et de Charente Maritime.

Intervenants :

- Les professeurs de l'enseignement tertiaire BTS : Mmes Frugier, Laur, Lecocq, Pin, Pineau.
- Les professeurs des enseignements généraux : Mmes Colin, Leclerc et Lourdez et M. Canezza.
- Les étudiants en BTS Assistant Gestion PME PMI.

Outils :

- Intervention du Club des entreprises du Pays Mellois et du Haut val de Sèvres auprès des étudiants.
- Participation aux salons étudiants : le salon Passerelle à La Rochelle et le salon de Poitiers
- Participation aux forums sur l'orientation : Lycée de St jean d'Angély, de la Venise Verte à Niort et celui de Parthenay

- Intervention de professionnels auprès de nos étudiants.
- Intervention de nos étudiants et des professeurs enseignants en BTS auprès des terminales STG / STMG et des autres sections pour présenter notre BTS
- Stage STMG (qui est aussi l'occasion de parler de la poursuite d'études et notamment de notre BTS).
- La soirée de la remise des diplômes (on effectue un suivi de nos étudiants, il complète une fiche)
- Plaquette BTS / STMG
- Portes ouvertes et carrefour des carrières

Financement éventuel :
- Taxe d'apprentissage
- Le programme Eurasmus

Durée de l'action:
Tout au long de l'année scolaire et renouvelée tous les ans.

Critères de réussite :
- Nombre de démission en BTS 1ère année en début d'année
- Nombre de démission en BTS 1ère année en fin d'année
- Le taux de redoublement en BTS 1 et en BTS 2
- Nombre de redoublement en BTS 2ème année
- Taux de réussite au BTS
- Taux de réussite des baccalauréats professionnels
- Taux de réussite des baccalauréats STMG/ STG
- Taux de réussite des baccalauréats généraux
- Nombre étudiants partis en stage à l'étranger.
- Nombre étudiants qui poursuivent leurs études.
- Nombre étudiants ayant trouvé un CDI auprès 6 mois
- Nombre étudiants ayant trouvé un CDD auprès 6 mois
- Nombre étudiants qui sont embauchés auprès leur BTS par l'entreprise qui les a accueillis en stage.
- Nombre d'élèves du lycée professionnel Thomas Jean Main accueillis en mini stage.
- Nombre d'élèves du lycée professionnel Thomas Jean Main qui ont suivi le processus Bac + et qui ont intégré notre BTS.
- Nombre de dossiers de demande de BTS.

Outils d'évaluation ou d'auto-évaluation :
- Etablissement d'un tableau de bord
- Fiches (contact) lors des forums et des salons

Fiche 19 : Valoriser les compétences des élèves en difficulté et l'entre-aide entre élèves

Etats des lieux :

Les élèves en difficulté (scolaire ou sociale). Ont rarement la possibilité de regagner en estime de soi pendant leur séjour au lycée. Utiliser des compétences/qualités pas forcément scolaires pour aider les autres élèves, peut permettre un regain de confiance.

Conditions de réalisation : mettre en place un tutorat sur la base du volontariat et de la demande.

Difficultés :

Identifier des compétences susceptibles d'intéresser d'autres élèves, .mettre suffisamment en confiance les élèves en difficulté pour qu'ils osent le faire.

Objectifs :

- Travailler l'estime de soi.
- Valoriser les savoirs/savoir-faire de chacun.
- Prévenir et limiter le décrochage.

Cibles : tous les niveaux

Intervenants :

- Les élèves eux-mêmes
- Le proviseur adjoint (pour trouver des créneaux et salles)
- CPE ou animatrice culturelle pour centraliser les propositions

Outils : aucun en particulier.

Financement : aucun.

Durée : aussi longtemps qu'il y aura des volontaires.

Critère de réussite :

- Nombre de tutorat de ce type

Outil d'évaluation :

- Observations du bien-être des élèves tuteurs
- L'évolution des résultats de l'élève tuteuré

Fiche 20 : Favoriser l'intégration dans la vie lycéenne

Etats des lieux : en situation de classe ou hors de la classe, ont été observés des élèves mis à l'écart dont les causes peuvent être de différentes natures.

Conditions de réalisation : afin de permettre une meilleure intégration de ces élèves en marge, on peut :

- Pour les secondes :
  - Mettre en place des activités (ayant clairement un objectif d'intégration pour tous) au cours du premier mois de cours, en groupe dont la composition serait imposée par les équipes pédagogiques ; exemple : courses d'orientation.
  - Les inciter à participer aux voyages à l'étranger organisés la deuxième moitié du mois de juin.
- Sur la base du volontariat, après un entretien individualisé, les réunir (discrètement) et leur proposer des exercices du type jeux de rôle afin qu'ils apprennent à trouver eux-mêmes (et entre eux) le moyen de s'intégrer aux autres élèves.
- Leur proposer de participer de participer à l'AS et tout particulièrement aux activités de sports collectifs pour les amener à partager une expérience de groupe.
- Les inciter à participer à la Créateuf en tant que bénévoles.
- Leur conseiller de rencontrer assistante sociale, infirmière et COP.

Difficultés : les convaincre d'accepter les aides proposées (avoir à combattre leurs formes de timidité) et craindre de les marginaliser.

Objectifs :

- Favoriser l'intégration et donc l'épanouissement personnel.
- Accroître la réussite scolaire.
- Prévenir et limiter le décrochage.
- Améliorer la réussite aux examens.

Cibles : tous les niveaux

Intervenants :

- L'ensemble de la communauté éducative (pour identifier les élèves et les accompagner)
- Les CPE (pour les entretiens individuels préalables)
- Les enseignants d'EPS
- Les intervenants(pour les jeux de rôles)
- L'animatrice (culturelle pour la Créateuf)

Outils :Intervenants, Créateufs et voyages

Financement : celui des intervenants

Durée : une année scolaire par élève (reconductible éventuellement)

Critère de réussite :

- Nombre de visites chez l'assistante sociale, infirmière, COP de ces élèves.
- Nombre d'élèves marginalisés par classe en début et en fin d'année.
- Taux de volontaires par rapport aux élèves repérés.

Outil d'évaluation :

- Observations de ces élèves par l'ensemble de l'équipe éducative.
- Qualités des entretiens individuels par les CPE
- Bilans des PP
- Auto-évaluation des élèves eux-mêmes

Fiche 21 : Vivre et apprendre ensemble à l'internat / favoriser une ambiance sereine

Ce qui fonctionne :

- *Cohésion du groupe*
- *Découpage horaire de 18 h à 07 h 40*
- *L'accueil et le barbecue de début d'année*
- *L'inspection des chambres par les assédus les matins*
- *Le suivi des élèves (présence…)*
- *La propreté de l'internat*
- *L'équipement en ordinateurs portables*

Ce qui ne fonctionne pas :

- *De rares vols*
- *Les élèves fumeurs*
- *les études*
- *La difficulté qu'il y a à suivre le travail de chaque élève durant*
- *Le manque de formation des assistants d'éducation pour gérer correctement*
- *Le cannabis*
- *le temps d'étude en chambre*

Avantages/aspects positifs/intérêts :

- Favoriser les échanges de connaissance, la remédiation et l'apprentissage de leçons dans le cadre de « travaux personnels » en groupe
- Lutter contre les discriminations et l'ostracisme
- Renforcer la confiance en soi des élèves
- Renforcer l'autonomie des élèves

Difficultés :

- Les horaires
- Le petit nombre de salles disponibles
- Le nombre d'assistants d'éducation disponibles sur les heures d'étude

Objectifs :

- Apprendre la vie en communauté, le respect d'autrui
- Mettre en place des temps de travail en groupe pour un apprentissage par ses pairs
- Favoriser l'autoformation

Cibles :

- Internes
- La vie scolaire

Intervenants :

- Les cpe et les assistants d'éducation
- L'animatrice culturelle
- L'intendance
- Les parents

Outils :

- Formation des assistants d'éducation
- Ordinateurs portables
- Sites appropriés

Financement éventuel :

- Aucun

Durée de l'action:

- 4 ans

Critères de réussite :

- Résultats
- Taux et types d'incidents

Outils d'évaluation ou d'auto-évaluation :

- Statistiques
- Nombre d'élèves participants aux activités culturelles
- Nombre d'élèves participants aux travaux en groupe
- Sondages auprès de parents et internes

Fiche 22 : Développer un comportement citoyen / fédérer les actions des diverses instances

Ce qui fonctionne :

- *Lycée bien tenu*
- *Respect des lieux de la part de la majorité des élèves*
- *Ambiance agréable au sein de l'établissement*
- *Comportement en majorité respectueux des élèves entre eux*

Ce qui ne fonctionne pas :

- *Tenir propres les lieux de rassemblement*
- *Rares manifestations de discrimination*
- *Petit nombre d'élèves de seconde motivés par l'échange de fin d'année*
- *Difficultés des élèves à gérer en autonomie un lieu qui leur est dédié*

Avantages/aspects positifs/intérêts :

- Lutter contre les incivilités, les discriminations et l'ostracisme
- Sensibiliser les élèves à l'identité numérique
- Favoriser l'envie de s'engager, notamment dans la vie du lycée
- Favoriser la bonne marche de la MDL
- Accompagner les délégués de classe dans leurs missions
- Accompagner les élèves du CVL
- Inciter les élèves à s'investir au CESC
- Développer une sensibilité éco-responsable
- Améliorer la qualité de l'intégration du lycée dans le paysage urbain
- Développer l'ouverture internationale du lycée

Difficultés :

- Petit nombre d'assistants d'éducation disponibles pour être présents sur les lieux de rassemblement des élèves
- Trouver les financements pour les échanges
- Trouver les établissements en Europe
- Trouver des temps de réunion sur des créneaux décents

Objectifs :

- Développer la cordialité
- Suivre les élèves de 1ère , après leur formation en 2nde par les enseignants, à l'utilisation d'internet et des réseaux sociaux
- Présenter les instances lycéennes à toutes les classes
- Former les membres du bureau de la MDL à la conduite d'une association loi 1901
- Favoriser les actions de la MDL
- Former les nouveaux élus de 2des et de 1ères
- Favoriser l'expression de la parole lycéenne et veiller à la réalisation des projets des élus
- Prendre en compte les demandes des élèves et les inciter à participer
- Travailler à maintenir les abords du lycée propres par une information et un usage des TIG appropriés
- Mobiliser une commission du CVL ou du CESC pour sensibiliser les élèves au respect des lieux dans une optique civique et de développement durable (exemple : à partir du gaspillage alimentaire)
- Participer à la diversité des échanges en développant la mobilité européenne
- Confronter les expériences lycéennes et les fonctionnements de vies scolaires au sein des lycées européens
- Donner envie de faire des études supérieures à l'étranger
- Remise en activité du club Europe

Cibles :

- Tous les élèves

Intervenants :

- Vie scolaire
- Equipes éducatives
- Administration (intendance)
- Partenaires associés aux différentes instances

Outils :

- Contacts avec des lycées européens pour la Mobilité Européenne à destination des secondes
- Les échanges habituels
- Enseignants déjà impliqués dans les échanges avec l'étranger
- CESC
- Commission EDD
- CVL
- Service approprié du Rectorat
- Documentaliste
- Enseignants membres de la commission TICE

Financement éventuel :

- Région

Durée de l'action :

- 4 ans

Critères de réussite :

- Nombre d'échanges
- Nombre de participants aux échanges
- Nombre de participants à la Mobilité européenne
- Productions des participants à la mobilité européennes
- Actions du club Europe
- Actions de la commission EDD
- Nombre d'incivilités au sein du lycée
- Nombre d'élèves de première suivis
- Evaluation de la formation à l'identité numérique
- Evolution des actes discriminants sur les réseaux
- Nombre de candidats ou de listes aux élections du CVL et de la MDL
- Taux de participation aux différentes élections du lycée
- Nombre de participants aux actions de la MDL
- Nombre d'actions menées par CESC, MDL, CVL, commission EDD
- Nombre de projets qui ont abouti
- Degré de propreté des abords et de l'intérieur du lycée
- Fin des plaintes des riverains et du maire
- Informations de la part des agents du lycée
- Presse

Outils d'évaluation ou d'auto-évaluation :

- Sondages
- Statistiques
- Évaluation des productions des élèves

Fiche 23 : Optimiser le service vie scolaire / renforcer la cohésion du groupe vie scolaire

Ce qui fonctionne :

- *Cohésion de l'équipe importante*
- *Solidarité avec les assistants d'éducation en cas d'erreur ou de dysfonctionnement en vue d'y remédier*
- *Cahiers de communication (un cahier de communication pour les CPE, et un autre pour les assistants d'éducation) : outil de travail essentiel, ils permettent à chacun de se tenir informé*
- *Les assistants d'éducation ont un emploi du temps posté : ainsi ils savent où ils doivent être, ce qu'ils doivent faire et à quelle heure*
- *Une organisation horaire sur l'année qui permet des remplacements de collègues quand c'est indispensable (nuits notamment) sans incidence préjudiciable sur le reste du service*

Ce qui ne fonctionne pas :

- *L'accueil des nouveaux quand ils prennent leurs services dans le cours de l'année*
- *Seulement deux réunions vie scolaire par an*
- *Trop peu de formation des assistants d'éducation*
- *Un investissement aléatoire des assistants d'éducation dans la vie lycéenne : participation à l'encadrement des activités MDL , au CVL, au CA…*

Avantages/aspects positifs/intérêts :

- Etablir l'EdT avec attribution des postes pour chacun des assistants d'éducation
- Communiquer à l'intérieur du service
- Définir les objectifs à atteindre adaptés aux constats d'actualité (ex : déchets sur chemin)

Difficultés :

- Lycée ouvert
- Petit nombre d'assistants d'éducation

Objectifs :

- Informer les assistants d'éducation de leurs différentes missions et les former
- Communication CPE/ assistants d'éducation et inverse
  - oralement
  - cahier vie scolaire
  - réunions d' équipe
- Réfléchir à des pratiques communes à tous les membres de la Vie Scolaire
- Définir les actions correspondantes nécessaires

Cibles :

- Les assistants d'éducation et les CPE

Intervenants :

- CPE

Outils :

- Formations des assistants d'éducation
- Entretiens

Financement éventuel :

- Formation des assistants d'éducation

Durée de l’action :

- 4 ans

Critères de réussite :

- Nombre de nouveaux assistants d’éducation formés chaque année
- Nombre de réunions d'équipe
- Autonomie de l'équipe à évaluer qualitativement par une grille d'auto-évaluation et des entretiens individuels
- Nombre de dysfonctionnements
- Attente d'une diminution du nombre d'incivilités ou de manquements au règlement

Outils d’évaluation ou d’auto-évaluation :

- Statistiques vie scolaire
- Educ’horus
- Suivi des élèves
- Entretiens

Fiche 24 : Diminuer les comportements discriminants / valoriser l'estime de soi

Etats des lieux : on a remarqué depuis quelques années, une baisse dans la retenue des propos homophobes et/ou racistes. En d'autres termes, les élèves aux propos de ce type n'ont plu de complexe à les exprimer librement, ce qui entraîne que d'autres élèves s'en retrouvent les victimes.

Conditions de réalisation :

- identifier les propos discriminants à l'encontre d'autrui : pour cela, les retours d'observation en classe, le recueil de témoignages de « victimes » ainsi que les nombreux échanges entre les membres de la communauté éducative suffiront à les faire connaître.
- Une fois cette identification réalisée, on pourra :
    - Effectuer un rappel à la loi sur les discriminations et le harcèlement
    - Cibler la ou les classes nécessitant une sensibilisation qui peut revêtir différentes formes telles que : « TEMOINS, T'ES PLUS », de conférences collectives sur ces sujets, de films….

Difficultés : les convaincre d'accepter les aides proposées, craindre de les marginaliser, la crainte de les bloquer contre le système éducatif.

Objectifs :

- Favoriser l'intégration.
- Améliorer le bien –être à l'école
- Prévenir et limiter les comportements à risques.
- Accroître la réussite scolaire.
- Prévenir et limiter le décrochage.
- Améliorer la réussite aux examens.

Cibles : tous les niveaux

Intervenants :

- L'ensemble de la communauté éducative
- Les intervenants de « TEMOINS, T'ES PLUS » et autres conférenciers

Outils : Films, actions de « TEMOINS, T'ES PLUS », conférences.

Financement : celui des intervenants.

Durée : la durée d'une année scolaire.

Critère de réussite :

- Nombre de victimes/plaintes en début et en fin d'année.
- Nombre d'élèves aux propos discriminants.

Outil d'évaluation :

- Observations du bien-être des élèves « victimes » par retour de leur témoignages.
- Capacité de discussion avec les élèves discriminants

Fiche 25 : Développer les usages TICE dans les pratiques au quotidien (B2i lycée)

Etat des lieux :

- Faible taux d'obtention du B2i au terme des 3 ans de lycée, environ % équivalent du taux académique.
- Fort taux d'utilisation de l'outil informatique au sein de l'établissement

Avantages/aspects positifs/intérêts :

- Formation des enseignants par les RUPN
- Séances de validation
- Utilisation de l'Accompagnement Personnalisé : formation à l'usage et validation.

Difficultés :

- Débit trop faible de la connexion internet, d'autant qu'Ob2i est une plateforme très lourde
- Parvenir à placer l'évaluation dans les activités pédagogiques.
- Le B2i lycée n'est pas obligatoire.

Objectifs :

- Augmenter le taux d'obtention du B2i
- Augmenter le nombre de collègues impliqués dans la validation.
- Donner du sens au B2i

Cibles :

- Tous les élèves
- Progressivité dans l'obtention du B2i

Intervenants :

- Enseignants dont les RUPN

Outils :

- Numériques

Durée de l'action:

- 3 années scolaires, le temps de la scolarité de l'élève.

Critères de réussite :

- Nombre de B2i validés au bout de 3 ans
- Evolution par rapport au taux académique
- Croissance de l'utilisation pertinente de l'outil numérique.

Outils d'évaluation ou d'auto-évaluation :

- Nombre d'enseignants impliqués.
- Pourcentage d'items obtenus en Seconde, Première et Terminale.

Fiche 26 : Rendre le CDI attractif

- *Dans la cadre de l'entrée dans le numérique impulsé par les CCC, e-sidoc, logiciel de recherche documentaire disponible parmi les ressources de l'ENT fait l'objet d'une formation pour les élèves arrivant au lycée. Fonctionnant avec internet, il est consultable partout, si bien que les élèves peuvent effectuer leurs recherches en salle de cours puis venir rechercher leurs documents au CDI.*
- *La mise en commun des fonds documentaires entre les CDI des lycées du réseau Mellois, permettra un accès plus riche aux informations dans le cadre de recherches documentaires.*
- *La mise en place d'opérations ayant pour but la valorisation du livre tels que les concours lycéens, l'invitation d'écrivains...etc.*

Avantages/aspects positifs/intérêts :

Les locaux peuvent être légèrement réaménagés pour les rendre un peu plus fonctionnels et agréables.

- Les élèves ont une meilleure vision des ressources dont ils disposent.
- Les élèves ont un accès aux ressources facilité grâce à une interface plus rapide et plus intuitive.
- Les usagers trouvent les ressources dont ils ont besoin dans différents lieux.
- Les usagers disposent de ressources plus nombreuses et plus diversifiées.
- L'ambiance de travail est favorisée.
- L'ouverture culturelle est favorisée.
- L'implication des élèves aux animations permet une valorisation de leur image et de leur travail.

Le lycée agricole J.Bujault de Melle est partant pour que nous établissions une convention de prêt entre nos deux CDI. Nos catalogues seront facilement consultables par tous, élèves comme personnels, depuis chaque établissement grâce à e-sidoc. La médiathèque de Melle envisage également d'établir des conventions avec les établissements scolaires du secteur, dont notre lycée.

Difficultés :

- Les espaces de travail sont insuffisants en classe entière, ce qui a pour conséquence une dispersion géographique des élèves dans le CDI , rendant difficile le suivi de leur travail.
- Les 8 ordinateurs destinés aux élèves sont insuffisants en nombre lors des TPE, des travaux de recherche en AP ou des, recherches disciplinaires menées dans le cadre d'un cours, de l'initiation à e-sidoc, aux séances de recherches sur le projet personnel…
  Les enseignants préfèrent souvent rester en salle de cours ou réserver la salle informatique faute d'un nombre de postes suffisant ; l'accès à la documentation étant pourtant parfois nécessaire, les élèves ne cessent de faire l'aller-retour entre les salles de cours et le CDI.
- L'utilisation d'internet et d'e-sidoc est particulièrement lente, notamment aux moments où l'ensemble d'un niveau se connecte en même temps (TPE notamment). A certaines heures, la recherche documentaire en devient réellement fastidieuse. Le passage prochain à la fibre optique et à une plus grosse capacité devrait apporter une amélioration dans ce domaine.
- Video-projecteur non fixé au plafond, photocopieur situé dans une salle extérieure au CDI, si bien que je m'absente très souvent lors des séances de travail des élèves pour aller leur photocopier les documents nécessaires à leur travail.
- L'espace d'exposition du CDI actuel est insuffisant.
- Très peu de volontaires pour les activités facultatives (clubs, prix de lecteurs…)

Objectifs :

Faire mieux connaître les ressources du CDI

- Favoriser le travail en autonomie à partir de n'importe quel poste disposant d'un accès internet.
- Rendre le lieu plus agréable et plus fonctionnel
- Disposer d'un fond documentaire riche et varié.
- Laisser l'accès aux boîtiers des films, les CD étant gardés sous clé par la documentaliste
- Susciter l'envie de lire
- D'une manière générale, amener des élèves et enseignants qui n'ont pas l'habitude de l'utiliser à venir au CDI

Cibles :
Tous les élèves du lycée et les Secondes en priorité pour la formation e-sidoc et à l'utilisation de la documentation sur l'orientation, élèves volontaires pour les animations.

Intervenants : documentaliste, intervenants extérieurs éventuellement.

Outils : tice, intervenants.

Durée : différente selon les actions.

Critères d'évaluation :
- Nombre d'actions de formation mises en place pour chaque niveau.
- Nombre d'élèves volontaires aux animations.
- Nombre d'emprunts des ressources (sachant que tous les documents lus ou utilisés sur place échappent à cette comptabilisation).
- enquête informatique auprès des élèves incluant des questions concernant l'usage d'e-sidoc et d'internet au CDI.
- Statistiques à partir d'e-sidoc concernant la répartition des documents par genre, le but étant le développement en priorité du fond des romans et bandes dessinées chiffres de fréquentation du CDI.

Socle de compétences et de connaissances :
Tous les domaines sont concernés mais principalement les domaines 1, 4 et 7.